

L'éditorial
d'Arlette
Laguiller
p 3

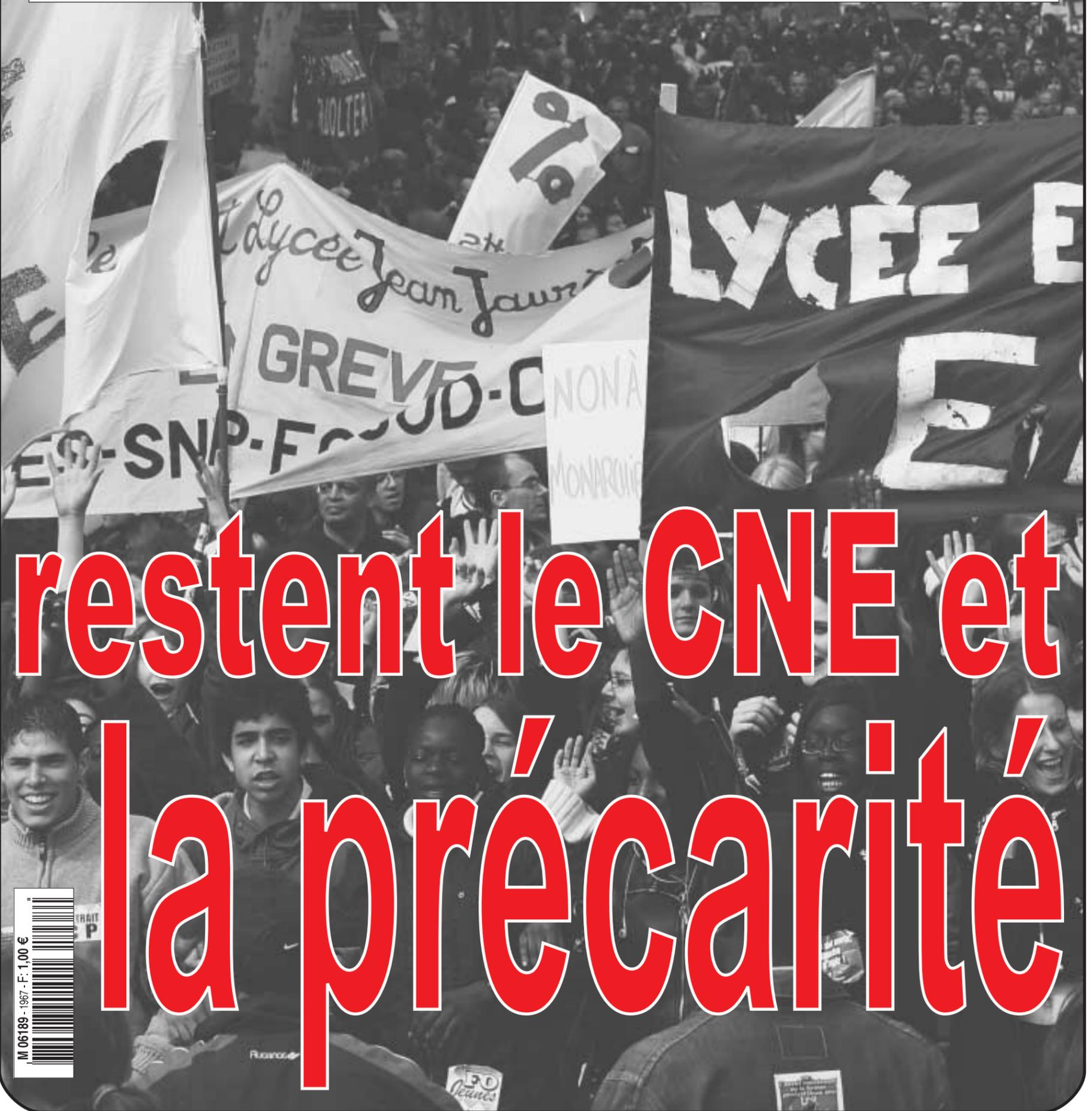
Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1967 - 14 avril 2006 - prix : 1 €

CPE enterré...



restent le CNE et
la précarité



Sommaire

Le mouvement contre le CPE

- p. 4 ■ Comment cacher un recul
- Des contrats qui aident les patrons
- p. 5 ■ Après le retrait, la situation dans les lycées et les universités
- Pour eux, réformer c'est régresser
- p. 6 ■ L'inflexible défense des profits

Tribune

- p. 6 ■ Première victoire, première brèche

Leur société

- p. 7 ■ Le programme de Ségolène Royal
- La chasse aux malades
- Mutuelle pour riches
- p. 11 ■ Les mensonges officiels de l'ANPE
- Imprimés publicitaires et exonérations d'entreprises
- p. 12 ■ Licenciements pour des frontaliers lorrains
- Lutte des sans-papiers à Marseille
- Prime au retour pour les immigrés
- Travailleurs précaires

Dans le monde

- p. 8-9 ■ Palestine : l'Union Européenne complice d'Israël
- Algérie : une amitié française intéressée
- États-Unis : la « réforme de l'immigration »
- p. 10 ■ Les trusts pétroliers font le plein
- Afrique : retour de la tuberculose
- Chine : travailleurs en grève
- p. 16 ■ Italie : après la victoire de « l'Unione »

Dans les entreprises

- p. 13 ■ Hospices Civils de Lyon
- Échos des hôpitaux
- p. 14 ■ Air France
- La Poste et la banque postale
- OPA Mittal-Arcelor

Il y a soixante ans

- p. 15 ■ Ile de la Réunion, la départementalisation

La Fête 2006 de Lutte Ouvrière les 3, 4 et 5 juin c'est bien plus tôt qu'on pourrait croire !



L'an passé il y avait deux Belles Hélène, cette année elles seront trois !

En effet, le temps passe vite et, dans moins de sept semaines, elle sera à la veille de démarrer.

Rappelons que vous n'avez que quelques jours, jusqu'au 20 avril, pour ne payer votre carte que 10 euros au lieu de 15 euros à l'entrée.

Puisque vous lisez ce journal, c'est que vous connaissez déjà notre Fête et probablement pour y être déjà venu. Mais ne ratez pas celle de cette année.

D'abord à cause des spectacles, chaque année renouvelés, sur deux scènes : le Grand Podium et le Petit Théâtre, mais aussi un peu partout dans les allées et sur les pelouses. En effet vous y croiserez des petits orchestres, des chanteurs ou même des troupes interprétant

des pièces allant du sérieux au spectacle farfelu du Cirque Ülher, en passant par les acteurs des troupes du Village Médiéval ou les parodies d'Offenbach avec les Belles Hélènes maison.

Sans oublier les attractions comme le parcours du « Fil de l'arbre » pour vous donner à bon compte des émotions dans la cime des arbres du grand parc où se déroule la Fête, ou encore en prenant place dans les nacelles de la Grande roue qui vous permettront d'embrasser d'un seul coup d'œil la Fête vue de vingt mètres de hauteur.

Pour les enfants, presque tous les jeux sont gratuits, le manège, le château gonflable, le minigolf ou le petit train qui parcourt la Fête. Pour certains

jeux nécessitant des « consommables », il est demandé une participation à prix coûtant.

Et puis vous pourrez vous instruire à la Cité des Sciences où des démonstrations vous feront évoluer sans effort dans de nombreux domaines scientifiques ou encore au Carrousel de la connaissance où, sans quitter votre siège, mille ans de l'histoire de l'Europe occidentale, le Moyen Âge, défileront devant vos yeux grâce à des maquettes, des plans ou des vidéos.

Et puis ne craignez rien, vous pouvez passer trois journées entières dans la Fête sans souffrir de la faim car vous y trouverez de quoi soutenir un siège avec toutes les nourritures

woulues, issues de nombreuses régions et même de nombreux pays.

Alors n'oubliez pas votre carte et aussi vos bons pré-payés qui vous permettront d'obtenir une réduction de 20 % sur ce qui est payant à la Fête.

À bientôt et même à très bientôt, vous verrez !

FÊTE RÉGIONALE DE LUTTE OUVRIÈRE MARSEILLE

Dimanche 7 mai à partir de 11 h 30 Parc de Valabre à Gardanne

Navette gratuite à partir de Marseille (gare routière)

Pour commander votre carte d'entrée

Vous pouvez vous procurer la carte d'entrée à la Fête au prix de 10 euros en écrivant à :

LUTTE OUVRIÈRE
BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

Indiquer le nombre de cartes d'entrée demandées et joindre un chèque du montant voulu (10 euros par carte) à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition. Envoi franco.

Tout savoir sur la Fête sur internet

connectez-vous à :

fete.lutte-ouvriere.org

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Le gouvernement a reculé mais la lutte contre la précarité reste à l'ordre du jour



Pour éviter les mots « retrait » ou « abrogation » du CPE, le trio Chirac-Villepin-Sarkozy s'est donc mis d'accord sur le mot « remplacement ». L'article 8 de la loi sur l'égalité des chances est remplacé par un autre sur « l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté », un mélange impro-

visé de contrats déjà existants, aussi bidons face au chômage. Pour expliquer son recul devant le mouvement anti-CPE – parce que cela en est un –, Villepin a encore osé jurer de ses bonnes intentions en affirmant : « *Je n'ai pas été compris, je regrette* ».

Eh bien, au contraire, les étudiants et les lycéens à l'origine du mouvement, aussi bien que les salariés qui ont participé aux manifestations, ont très bien compris que le CPE était un pas de plus dans la légalisation de la précarité sans avoir le moindre effet sur le chômage. C'est leur lutte qui a obligé à reculer les Villepin, Chirac, Sarkozy, cette poignée d'individus qui prétendent représenter la majorité de la population pour mener une politique au service des intérêts d'une minorité de possédants. Le CPE disparaît, mais pas le CNE qui légalise tout autant la précarité. Par ailleurs, seul un article de la loi sur l'égalité des chances est retiré, alors que cette loi contient au moins deux autres articles qui sont des mesures clairement contre les intérêts du monde du travail, et plus particulièrement de sa jeunesse : celui qui instaure l'apprentissage dès 14 ans, qui livre aux patrons une main-d'œuvre très jeune, corvéable à merci pour balayer l'atelier, et celui qui autorise le travail de nuit dès 15 ans, une régression sociale qui nous ramène plusieurs décennies en arrière.

Les jeunes qui continuent à réclamer le retrait du CNE et de la loi sur l'égalité des chances et qui appellent à manifester le 11 avril et après, même s'ils ne sont pas certains d'avoir la force de l'imposer, ont cependant raison. Ils méritent le soutien des travailleurs.

Les confédérations syndicales sont contentes de s'engouffrer dans la proposition d'un « dialogue » avec le gouvernement, prétendument pour trouver des remèdes au chômage des jeunes. Mais c'est un faux dialogue qui ne pourra déboucher sur rien.

Il y a chômage des jeunes parce qu'il y a chômage. Et il y a chômage parce que les patrons sont libres de licencier, et pas seulement ceux qui sont en intérim, en stage ou sous un contrat précaire. Ils sont libres de procéder à des licenciements collectifs, même des salariés en CDI, pour « restructurer », délocaliser ou simplement augmenter la valeur de leurs actions en Bourse.

La seule façon de diminuer le chômage des jeunes, comme des moins jeunes, serait d'imposer aux patrons l'interdiction des licenciements collectifs, l'obligation de consacrer une partie de leurs profits exceptionnels à maintenir et à créer des emplois, quitte à répartir le travail entre tous.

Mais tout cela, personne n'en parle, pas plus l'opposition de gauche que la majorité de droite. Parce que ni l'une ni l'autre ne veut toucher aux profits patronaux. Au contraire : les propositions de la gauche consistent à favoriser les emplois dits aidés, où c'est le patron qui serait aidé par une réduction ou une suppression des charges sociales, une diminution de sa fiscalité, voire une subvention où l'État paierait une partie du salaire du nouvel embauché.

Le retrait du CPE est un succès surtout en ceci que la façon de l'obtenir par la rue montre la voie. La mobilisation a été celle des étudiants et des lycéens, qui ont bénéficié de la sympathie de l'écrasante majorité des salariés qui s'est manifestée à l'occasion des journées nationales d'action. Mais le patronat n'a pas été menacé dans ce qui lui est le plus cher, dans ses profits.

Alors, ceux qui parlent de la fin de la crise sociale et commentent la seule crise de la majorité et la rivalité Villepin-Sarkozy prennent peut-être leur désir pour la réalité. Car la crise sociale vient de la guerre de classe féroce menée par le grand patronat contre le monde du travail, avec le soutien de tous les gouvernements. Elle ne pourra être stoppée que par l'entrée massive des travailleurs dans la lutte, par des manifestations, par la grève, avec le poids social qui est le leur, capable de faire reculer patronat et gouvernement.

Arlette LAGUILLER

Meetings avec Arlette Laguiller

TOULOUSE

**Vendredi 12 mai
à 20 heures**

Salle municipale
**22, allée de
Barcelone**

CLERMONT- FERRAND

**Vendredi 19 mai
à 20 heures**

Maison du peuple
Place de la Liberté

Entrée libre

**La prochaine réunion du Cercle Léon Trotsky
portera sur :**

LES ANCIENNES « DÉMOCRATIES POPULAIRES » AUJOURD'HUI

Vendredi 28 avril à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor - Paris 5^e
(Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 euros

• La nouvelle proposition de loi

Comment cacher un recul avec du vent

Le gouvernement a annoncé qu'il allait remplacer l'article 8 de la loi sur l'égalité des chances par un autre sur « l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté ». En fait, il s'agissait surtout pour Chirac-Villepin-Borloo et autres Sarkozy de tenter de masquer leur recul devant le mouvement anti-CPE.

Ce qui n'empêche pas le gouvernement de présenter les deux articles remplaçant l'article 8 sur le CPE comme des

moyens de sortir les jeunes les moins qualifiés du chômage. L'exposé des motifs de la proposition de loi déposée par les députés de droite Bernard Accoyer, Jean-Michel Dubernard et Laurent Hénart, commence par une phrase hypocrite sur « la situation que connaissent aujourd'hui les jeunes » qui « n'est pas acceptable ».

Et évidemment un taux de chômage qui atteint 40 % pour les jeunes sans qualification est inacceptable. Mais face à une telle situation la proposition de

loi de l'UMP est dérisoire. Elle ne comporte que des mesures reprenant des dispositifs en faveur des jeunes les plus en difficulté qui existent déjà, et qui ont montré leur inefficacité. L'ancien rapporteur UMP de la loi sur l'égalité des chances, Laurent Hénart, a déclaré sans rire lors d'une conférence de presse : « On prend ce qui existe et qui fonctionne déjà. On le vitamine. » Mais les vitamines sont pour les patrons bien sûr, pas pour les jeunes concernés.

Aujourd'hui l'ensemble du

nouveau dispositif coûterait à l'État 150 millions d'euros en 2006 et le double en 2007, un beau cadeau s'ajoutant aux précédents. Une chercheuse à l'Institut de recherche économique et sociale (IRES) soulignait dans le journal *Challenge* que « l'allègement des charges sociales représente déjà 15 milliards d'euros ».

Ce cinéma gouvernemental aboutira peut-être à « ajouter » une louche d'aides aux patrons. En tout cas, il ne parviendra pas à cacher sa reculade devant la



mobilisation des jeunes soutenue par les salariés.

Aline RETESSE

Chronologie d'un retournement

Le 9 février, Villepin a recours à l'article 49-3 pour faire adopter par l'Assemblée sans débat son projet de loi sur « l'égalité des chances ». Un mois plus tard, après la navette avec le Sénat, le texte est définitivement adopté.

Le 7 mars, première grande manifestation. Villepin déclare le 12 à TF1 : « La loi qui a été votée s'appliquera. » Le 14 mars, Chirac, alors en déplacement à Berlin, lui apporte un « soutien total et sans réserve ».

Samedi 18 mars, grandes manifestations dans toute la France. Le 20 mars, Bernard Accoyer, président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, déclare dans une interview au journal *Les Echos* : « Il ne saurait être question de ne pas

appliquer le CPE. On ne peut pas prendre un pays et une jeunesse en otage en disant : "retirez et on verra" ». Le 21 mars, Villepin, s'adresse aux parlementaires UMP : « Sur cette loi, il y a trois choses qui sont impossibles : la première, c'est le retrait, parce que cela voudrait dire que nous capitulons devant la logique des ultimatums et des préalables. La deuxième, c'est la suspension, tout simplement parce que c'est contraire à la Constitution. La troisième, c'est la dénaturation du projet. » Pour Longuet, sénateur UMP, « ce n'est pas la rue qui peut défaire un texte de loi ». Le 25 mars, alors qu'il est à Bruxelles, Chirac déclare que « quand une loi a été votée par le Parlement, conformément à la règle et à l'esprit de nos institu-

tions, elle doit être appliquée ».

Premiers craquements cependant dans les rangs de la majorité, où certains craignent que le discrédit lié au CPE n'ait des conséquences électorales pour eux.

Le 28 mars, encore plus de monde aux manifestations. Le Premier ministre continue à affirmer qu'il ne « baissera pas les bras », mais que, quand même, il est prêt à discuter sur deux points : la durée de la période d'essai et le licenciement sans justification. Le 30, le Conseil constitutionnel valide la loi.

Le 31 mars, Chirac parle à la télévision : « J'ai décidé de promulguer cette loi », déclare-t-il, en ajoutant aussitôt qu'il allait la réformer et en priant le gouvernement de « prendre toutes

les mesures nécessaires pour qu'en pratique aucun contrat ne puisse être signé sans intégrer pleinement l'ensemble des modifications ».

Le 4 avril, la cinquième journée de manifestation regroupe autant de monde que la précédente. Deux jours plus tard, Villepin, dans sa conférence de presse mensuelle, persiste, même s'il ne parle plus que de « mener jusqu'au bout la bataille pour l'emploi », reléguant le CPE à l'arrière-plan. Sarkozy et ses partisans, qui ont senti le vent tourner, évoquent alors la possibilité d'une « suspension » du CPE, puis de sa « substitution » par une autre proposition de loi.

Le 5 avril, une commission parlementaire, comprenant Bernard Accoyer, qui était si hostile

quinze jours plus tôt à l'idée de toute « abrogation », commence à rencontrer les syndicats pour discuter d'un autre projet de loi qui enterre le CPE.

Le 10 avril, Chirac annonce que l'article 8 de la loi sur l'égalité des chances, qui instaurait le CPE, sera « remplacé par un dispositif en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté ».

Comme on le voit, le gouvernement et sa majorité, qui répétaient avec fermeté que ce n'était pas la rue qui faisait la loi, ont dû en rabattre. Les jeunes et les travailleurs les ont ramenés à une plus juste vision de la réalité. Ont-ils compris la leçon ? En tout cas, du côté des travailleurs, elle a été bien enregistrée.

Marianne LAMIRAL

Des contrats aidés... qui aident les patrons

Pour remplacer le CPE, le gouvernement n'a pas fait preuve d'imagination et s'est contenté de reprendre les contrats « aidés » déjà existants dont :

– Les Civis, contrats d'insertion dans la vie professionnelle. Lancés en 2003 par Chirac, ils concernent les jeunes de 16 à 26 ans peu ou pas diplômés. Il s'agit d'une prétendue aide à la reprise de l'emploi. Si le jeune est âgé d'au moins 18 ans et qu'il n'a pas d'autres ressources par ailleurs, il peut bénéficier d'une allocation dont le montant est au maximum de 300 euros par mois, sans dépasser cependant 900 euros par an. Le gouvernement n'envisage dans le dispositif de remplacement du CPE que de renforcer « l'accompagnement » du jeune en Civis en désignant un tuteur pour le suivre pendant un an.

– Les contrats jeunes en entreprise. Lancés en juillet

2002, il s'agit de contrats à durée indéterminée, qui peuvent être à temps plein, mais aussi à mi-temps. Ils sont destinés aux jeunes âgés de 16 à 23 ans qui n'ont pas le baccalauréat. L'employeur bénéficiait

déjà d'une exonération de charges sociales, totale durant les deux premières années, de la moitié durant la troisième, pour un montant moyen de 150 euros. L'aide à l'employeur serait désormais portée à 400

euros par mois durant la première année et 200 euros par mois durant la seconde.

– Les contrats de professionnalisation. Créés par la loi Fillon en 2004, ce sont des contrats de travail en alternance : 25 % du

temps est consacré à la formation, le reste au travail dans l'entreprise. Ces contrats sont destinés aux jeunes de 16 à 25 ans sans diplôme et aux chômeurs de plus de 26 ans. Ils durent de 6 à 12 mois, mais peuvent être portés à 24 mois, et débouchent... ou ne débouchent pas, sur des CDI. Le patron bénéficie d'une exonération totale de charges sociales dans la limite du smic (tout de même) s'il embauche un jeune de moins de 26 ans ou un demandeur d'emploi de plus de 45 ans. Le gouvernement propose dans sa nouvelle mouture qu'en cas d'embauche en CDI, l'aide à l'employeur soit portée à 200 euros par mois la première année et à 100 euros la seconde.

Comme on peut le constater, pour sortir les jeunes du chômage, ce sont les patrons qui sont d'abord aidés.

A.R.



Après le retrait du CPE, la situation dans les lycées et les universités

Dans les jours qui ont suivi les manifestations réussies du 4 avril, la mobilisation s'est poursuivie. Bien conscients que l'avenir de leur mouvement dépendait de la pression exercée sur le gouvernement, les étudiants ont notamment continué leurs actions les 5, 6 et 7 avril, avec entre autres des « blocages » d'axes routiers ou de voies de chemin de fer, actions largement relayées par les médias.

Mais il y eut aussi, moins médiatisées, de nombreuses initiatives en direction des salariés. Par exemple, le vendredi 7, une quarantaine d'étudiants parisiens se sont rendus à l'usine Snecma de Villaroche (Seine-et-Marne), où les discussions en petits groupes ont succédé aux prises de parole et aux distributions de tracts devant l'usine. La veille, à Argenteuil, 450 lycéens, étudiants, et salariés de l'usine Snecma, de Dassault, d'Alcatel et de Thales avaient manifesté dans une ambiance très chaleureuse. Alors que le gouvernement tergiversait encore sur le sort du CPE, et alors que les confédérations syndicales n'avaient pas fixé de nouvelles échéances, ces actions montraient qu'après plusieurs semaines de mobilisation, des étudiants, des lycéens, de même que des salariés entendaient encore maintenir la pression.

Et même en région parisienne, où les vacances commençaient samedi 8 avril, des étudiants avaient convenu de se retrouver pendant les congés.



Le recul du gouvernement

Lundi 10 avril, dans les établissements qui n'étaient pas en vacances, l'annonce du « remplacement » du CPE a suscité des réactions mitigées. Bien sûr, nombre d'étudiants ont eu la satisfaction de voir que ce CPE, dont le chef du gouvernement avait rabâché qu'il ne serait « ni retiré, ni suspendu, ni dénature », était bel et bien passé à la trappe. Mais, pour de nombreux étudiants dans l'action depuis plusieurs semaines, la lutte ne se limitait pas à exiger l'abandon du CPE. Elle englobait aussi le CNE ainsi que

l'ensemble de la loi sur l'égalité des chances, notamment les articles autorisant le travail de nuit dès 15 ans et l'apprentissage à 14 ans.

C'est pourquoi, lundi 10 avril, plusieurs assemblées générales, parfois massives, ont voté la poursuite de la grève, notamment à Nantes, Toulouse 2 (Lettres), Grenoble, Limoges, Le Havre, Nancy 2, Tours, Rouen, Montpellier ou Lille 1. La Confédération étudiante (liée à la CFDT), qui n'avait jamais appelé au blocage, s'est empressée d'appeler au « déblocage » et à la reprise des cours... L'UNEF, prudente, adoptait une position atten-

tiste, mais ses dirigeants (proches du Parti Socialiste) souhaitaient eux aussi en finir. Au plan national, seule la Coordination étudiante, dont l'audience reste limitée, appelait clairement à la poursuite du mouvement. Quant aux confédérations syndicales des salariés (CFDT, CGT, FO, FSU, etc.), il n'était pas question pour elles de poursuivre la mobilisation sur le CNE. Thibault pour la CGT et Mailly pour FO se sont contentés d'y faire allusion de façon on ne plus générale dans des déclarations à la presse, alors que le rapport des forces pour engager la bataille sur cette question

n'a peut-être jamais été aussi favorable.

Mardi 11 avril, la tendance semblait donc être au reflux dans la jeunesse. D'une part, les manifestations ont rassemblé beaucoup moins de monde que les précédentes mobilisations (600 à Marseille, 1 000 à Lyon, 2 500 à Paris, 1 000 à Rennes, 1 000 à Angers, etc.). D'autre part, très peu de lycées étaient désormais touchés, et dans plusieurs universités où la grève avait été massive, comme à Rennes ou Poitiers, la reprise des cours et la fin du blocage étaient votés. Avec à chaque fois de fortes minorités (2 000 sur 4 300 à Rennes, 1 200 sur 2 600 à Poitiers, etc.) souhaitant rester en grève pour réclamer l'abrogation de l'ensemble de la loi dite « pour l'égalité des chances » et du CNE.

Mais même parmi les étudiants qui ont repris les cours, c'est plus l'approche des examens qu'un véritable quitus donné au gouvernement qui domine. Car dans l'ensemble de la jeunesse scolarisée, Villepin et consorts sont apparus non seulement méprisants, mais entièrement à la botte du patronat. Et nombre des jeunes qui ont participé à la mobilisation de ces dernières semaines ont appris que, si « la rue ne gouverne pas », elle peut faire reculer un gouvernement réactionnaire et arrogant.

C'est un enseignement que beaucoup retiendront.

Michel BONDELET

Pour eux réformer c'est régresser

Devant l'ampleur des manifestations et le soutien que les jeunes recueillaient parmi les travailleurs, Villepin a été obligé de remballer son CPE. Du coup, tous les réactionnaires patentés, les « politologues » ou les médias qui reproduisent complaisamment leurs déclarations en ont une fois de plus déduit que « les Français sont opposés à toute réforme » ! Pour Philippe de Villiers, qui reproche à Chirac d'avoir « cédé à la rue », « abandonner le CPE, c'est abandonner même l'idée de réforme ». Jean-Louis Debré, le président UMP de l'Assemblée nationale se pose, lui, le problème de « savoir si, dans notre pays, on peut réformer dans le cadre de la

légalité républicaine ». Et ce ne sont que deux exemples parmi bien d'autres.

Effectivement, les travailleurs de ce pays sont opposés aux prétendues réformes que ce gouvernement, et d'autres avant lui, ont mises en place. Ils l'ont montré à plusieurs reprises ces dernières années, en faisant grève et en manifestant en nombre. En 1995, le gouvernement Juppé avait été obligé de retirer son projet de « réforme des retraites ». Il voulait étendre à la Fonction publique la précédente réforme mise en place par Balladur en 1993 dans le privé, qui allongeait la durée des cotisations et diminuait les pen-

sions. Lorsque Fillon, en 2003, a ressorti le projet de Juppé, il a dû à son tour affronter la colère des fonctionnaires, même si, en définitive, il réussit à imposer cette « réforme ».

Opposition aussi des travailleurs à la réforme de la Sécurité sociale, qui revient à leur faire payer de plus en plus cher des soins qui se dégradent, faute de crédits. Opposition des enseignants et des jeunes face aux projets de réformes successifs de l'Éducation nationale, qui se traduisent tous par une baisse des moyens accordés à l'enseignement.

Il faut dire qu'à chaque fois que les gouvernements nous

parlent de « réformes », elles vont toujours dans le même sens : dégrader les conditions de salaire, de santé, d'enseignement de la population pour réaliser des économies qui serviront à financer les cadeaux au patronat. C'est de régression qu'il faudrait parler, même si cela sonne moins bien !

À force d'accorder aux entreprises des allègements de charges sociales ou des dégrèvements d'impôts, de leur verser de l'argent à travers différents dispositifs la nouvelle mouture destinée à remplacer le CPE en donne un exemple les gouvernements vident les caisses de l'État et de la Sécurité sociale.

Alors, on demande aux travailleurs de payer, en travaillant plus longtemps, dans des conditions plus précaires avec des salaires inférieurs, en se soignant moins, afin que l'argent pris aux travailleurs aille aux profiteurs. Le tout se fait sous couvert de la loi, avec des députés qui approuvent dans leur majorité le détournement de fonds ainsi opéré.

De vraies réformes ont eu lieu dans le passé : la journée de travail abaissée à 8 heures, ou l'instauration des congés payés. Mais pour les obtenir, les travailleurs ont dû se battre.

Marianne LAMIRAL

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Première victoire, première brèche

L'obstination et la détermination du mouvement étudiant et lycéen ont donc payé. Le soutien des salariés lors des manifestations massives des dernières semaines ont joué. Le maintien de la mobilisation de la jeunesse toute la semaine dernière également. Le gouvernement a craint une contagion sociale plus explosive et a reculé. Du moins sur le CPE, en lui substituant toutefois un projet de loi qui prévoit de nouvelles subventions... au patronat. Reste que la retraite précipitée de Chirac et de Villepin du début de cette semaine marque une première victoire notable, voire historique, pour la jeunesse et le monde du travail.

La gauche gouvernementale et les confédérations syndicales ont sablé le champagne et semblent pleinement satisfaites et soulagées. Objectif 2007 pour la première ; en avant toute pour le retour tant attendu aux négociations, pour les secondes.

Les objectifs des étudiants

Pas le même son de cloche du côté des étudiants et des lycéens.

Tout d'abord, parce que leurs revendications ne se limitent pas au simple retrait du CPE, mais à celui de toute la loi dite sur « l'égalité des chances », et à celui du CNE. Et ils estiment à juste titre que le recul du gouvernement n'est que partiel.

Ensuite, parce que suite à l'énorme succès, à une semaine de distance, des manifestations du 28 mars et 4 avril, ils tenaient à renforcer le nouveau rapport des forces et à se donner les moyens de remporter une victoire décisive. Ce n'était pas au moment où la mobilisation se renforçait au-delà de toute attente qu'il fallait en rabattre, faire une pause et attendre gentiment les gestes du gouvernement. Mais c'est précisément au lendemain du succès du 4 avril, là où il fallait pousser l'avantage, que les confédérations syndicales, après avoir jusque-là maintenu un langage ferme, ont à moitié lâché les étudiants en se refusant à se joindre à leur appel pour une nouvelle manifestation le 11 avril. Et si le gouvernement a reculé lundi, c'est qu'en dépit de l'attentisme des mêmes confédérations, les étudiants et les lycéens n'ont pas baissé la garde et maintenu toute la semaine blocages, occupations de gares et rocadés, visites aux entreprises et autres actions en tous genres, avec bien souvent le soutien des syndicats de salariés locaux.

Cette semaine, les nouveaux appels aux manifestations n'ont rassemblé que des minorités d'étudiants, et des votes serrés ont obtenu la fin des blocages, voire la reprise des cours dans différentes facultés. Quoi qu'il en soit, les étudiants qui restent mobilisés, même minoritaires désormais, ont raison de réaffirmer clairement leurs revendications et objectifs. De rappeler entre autres ce qu'est le CNE et la si mal nommée loi sur l'Égalité des chances. Ne serait-ce que pour les négociateurs ne fassent pas prendre aux jeunes et aux salariés des vessies pour des lanternes. Ne serait-ce que pour bien montrer que si première victoire il y a, la véritable épreuve de force reste à remporter. C'est bien pourquoi, même si c'était nette-

ment anticiper sur l'état d'esprit des travailleurs, leur coordination nationale, sur le fond, a eu bien raison de parler de grève générale. Et bien raison d'appeler à de nouvelles journées de manifestations.

Ceux de la gauche et des confédérations syndicales

Le rapport de force établi par ces deux mois de mouvement, et la première victoire remportée, devrait ouvrir de nouvelles perspectives de mobilisation pour le monde du travail. Cette première victoire devrait marquer un début, et certainement pas une fin.

Du côté du PS on est loin de telles préoccupations. Ses leaders se félicitent qu'on soit enfin sortis de la « crise », du retour à l'ordre. Le PS a certes accompagné le mouvement, verbalement, à sa manière toute particulière : il y a quelques semaines encore, Hollande voyait mal comment le gouvernement pourrait revenir sur sa loi et parlait d'abroger le CPE... si la gauche était élue en 2007 !

Du côté des confédérations syndicales, l'attitude a été plus ferme. Les appels aux grandes manifestations nationales que proposaient les étudiants ont incontestablement contribué à faire basculer le rapport de forces... du moins jusqu'au mardi 4 avril. Mais depuis, la CGT, par exemple, puisque c'est tout de même toujours elle qui donne le ton, se montre beaucoup plus floue. Certes, elle reste « vigilante », et rappelle que la question du CNE n'est pas réglée. Mais aucun autre objectif de mobilisation, si ce n'est de vagues allusions au 1^{er} mai, dans près de trois semaines. Il ne s'agit pas de pousser l'avantage, comme le proposent les étudiants, mais uniquement de négocier entre « partenaires sociaux », et même d'accepter les rendez-vous séparés auxquels l'UMP (la semaine dernière) et le patronat (cette semaine) convoquent les différentes confédérations. Alors même que le gouvernement et le patronat sont en position de faiblesse, les confédérations font assaut de « sagesse ».

Certes, les travailleurs n'en sont pas à se mettre spontanément en grève, ni à répondre par-dessus la tête des syndicats aux appels à la grève des étudiants, malgré toute la sympathie qu'ils leur manifestent. Et il est clair, qu'en l'absence de discours et d'actes fermes des confédérations, la grande majorité des travailleurs se réjouissent de la victoire remportée et, pour l'heure, s'en contentent. Mais ils peuvent aussi prendre bonne note de ce que leur ont dit et disent toujours les étudiants les plus mobilisés.

Le mouvement contre le CPE, le CNE et la loi sur l'Égalité des chances, en deux mois, a changé la donne sociale du pays : oui, le gouvernement et le patronat peuvent reculer. Oui, les salariés peuvent se mobiliser ensemble et remporter des victoires. Reste à exploiter cette nouvelle donne. La jeunesse a ouvert la brèche. À la classe ouvrière, en dépit des réticences de ses confédérations syndicales, de s'y engouffrer dans la période à venir.

Huguette CHEVIREAU

Convergences Révolutionnaires n° 44 (mars-avril 2006)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : L'immigration cible des démagogues.

Articles : Les jeunes plus les salariés... tout est possible – CNE, CPE... bientôt tous précaires – L'école au kärcher – Belgique : L'asile garanti... pour les capitalistes français – Allemagne : Les grèves – Espagne : Deux ans de gauche au pouvoir.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Le mouvement contre le CPE

« Flexibilité, souplesse, agilité »

L'inflexible défense des profits

La précarité associée le plus souvent à la flexibilité a été au cœur du conflit pour l'abrogation du CPE. La principale finalité du CPE, comme du CNE qui l'avait précédé, était de faciliter à l'extrême pour les patrons le licenciement de leurs salariés, sans avoir à s'embarasser de motif à donner pendant deux ans. Mais mettre en cause la flexibilité a posé un problème à bien des dirigeants, et de tous bords.

Le patronat, le premier, a tenu à répéter qu'il ne fallait pas confondre la précarité, rejetée par la population, avec la

certaines points, les entreprises ont besoin de souplesse », affirmait-il, « il y a des formules à trouver qui permettent parfaitement de garantir la sécurité du travail et, en même temps, la souplesse nécessaire aux entreprises ».

Enfin il y a l'incontournable Ségolène Royal, consœur et concurrente de Fabius au sein du PS. Avant le déclenchement du conflit sur le CPE, elle avait été interviewée par le *Financial Times*. À la question : comment concilier le désir de sécurité des salariés et le besoin d'adaptation des entreprises ? Ségolène Royal avait répondu : « *Par la flexibilité* ».



flexibilité « *si vitale pour les entreprises* ». Laurence Parisot, la présidente du Medef a ainsi affirmé, sans rire, que « *le débat sur le CPE a permis à beaucoup de Français de prendre conscience de la nécessité de la flexibilité* », précisant que « *pour la première fois le lien avait été fait entre le chômage élevé et la rigidité du monde du travail* ». Elle ajoutait « *réfléchissons à ce que j'appellerais "la séparabilité" de l'entreprise et de l'employé* », car selon la présidente du Medef : « *Toutes nos lois ont abouti à protéger ceux qui sont déjà dans un emploi, mais elles créent un mur qui empêche les autres d'y entrer* ». « *Il faut comprendre que la facilité de licencier et la facilité d'embaucher sont articulées l'une et l'autre* ».

Que Sarkozy reprenne cette argumentation, personne ne s'en étonnera. Ainsi le 11 avril il claironnait : « *La flexibilité peut être une chance* ». « *On a fait les retraites ça s'est passé sans drames, on a fait le CNE, ça s'est passé sans drame* ». « *Les Français acceptent le changement* », « *le changement sera une nouvelle sécurité pour les Français* ». Tout cela pour aboutir à ce que Sarkozy ose appeler le « *gagnant-gagnant* ».

Mais il n'y a pas que du côté de la droite que les exigences du patronat sont reprises. Ainsi Laurent Fabius, qui entend se situer aujourd'hui « *sur la gauche de la direction du Parti Socialiste* », a tenu à reprendre à son compte la flexibilité revendiquée par le patronat, mais il l'appelle, lui, « *souplesse* ». « *Sur*

Cela avait provoqué quelques réactions, y compris au sein du Parti Socialiste. Du coup la potentielle candidate à la candidature présidentielle du PS avait prétexté « *une erreur de traduction* », car affirmait-elle, elle avait parlé de « *souplesse* ». Comme Fabius en somme. Mais aujourd'hui la voilà qui parle... « *d'agilité* ». « *Je souhaite rééquilibrer le rapport salariés-employeurs en offrant la sécurité aux uns tout en donnant aux autres l'agilité dont elles ont besoin pour s'adapter aux évolutions de la conjoncture* ».

Pour tous ces gens-là, flexibilité, souplesse ou agilité, sont réservées aux salariés pas aux patrons.

Certes, il y a toujours eu des modifications et des adaptations dans les modes de production, mais pourquoi ce serait aux seuls travailleurs de faire les frais de la marche des affaires de leurs patrons, qui en seront au bout du compte les seuls bénéficiaires ? S'il faut des adaptations c'est au patronat et aux actionnaires d'en assumer seuls les conséquences et les frais, pas aux travailleurs ! Ils ont largement de quoi, en puisant sur les profits qu'ils ont amassés depuis des années. C'est pourquoi les travailleurs ont toutes les raisons de rester « *inflexibles* » pour refuser les sacrifices et la soumission que les uns et les autres essayent de leur imposer.

Paul SOREL

• Ségolène Royal

Votre programme sera le mien

Ségolène Royal est en tête des sondages. Elle serait même susceptible de l'emporter sur Sarkozy, dit-on, devançant ses rivaux du PS. On la voit à la télé, les hebdomadaires en font leur Une.

Est-ce à dire que cette ancienne ministre de l'Environnement dans le gouvernement de Bérégovoy en 1992, puis de l'Enseignement scolaire sous Jospin en 1997, députée des Deux-Sèvres depuis 1988, présidente de la région Poitou-Charentes depuis mars 2004, a des propositions et un programme qui la différencient de ses collègues du Parti Socialiste ?

À lire les reportages et les interviews qui sont publiés, absolument pas. Sa carrière, de l'École nationale d'administration à la présidence de Poitou-Charentes, en passant par les députations et les ministères, montre qu'elle n'a rien d'une personnalité hors du système qui laisse penser qu'elle mènerait une politique différente de celle de ses rivaux de gauche... et de droite. La plupart des thèmes qu'elle aborde, y compris ses références à la démocratie participative, fort à la mode ces derniers temps, sont partagés par bien d'autres candidats.

Elle mène campagne, ces jours-ci, en se réclamant des valeurs traditionnelles, comme la famille, l'autorité parentale, l'ordre. Elle affirme vouloir réconcilier avec les entreprises, c'est-à-dire les patrons, aussi bien la société française que l'université. Elle est, là encore, tout comme ses concurrents de gauche et ses adversaires de droite, pour aider les entreprises, pour alléger les charges des PME, contre les « rigidités ». Ce n'est pas par maladresse, par inexpérience, qu'elle a félicité Tony Blair, déclarant qu'il a fait du bon travail et qu'il faut aussi, ici, en France, « motiver » les salariés.

Mais qu'on ne compte pas sur elle pour s'aliéner, à l'avance, une partie de l'électorat en présentant sottement un programme ficelé. Son programme, dit-elle, ce sera celui du PS. En attendant, elle écoute et invite tous les amateurs à participer sur internet à l'élaboration d'un livre faisant l'inventaire des maux du pays et indiquant « des pistes



Présente dans les magazines, elle se garde bien de promettre quoi que ce soit aux travailleurs.

d'action pour rétablir dans le pays une confiance et un avenir partagés, un ordre juste et une sécurité durable ». C'est une méthode qui fait moderne, mais qui permet surtout de dire et d'écrire tout ce que les électeurs veulent entendre, sans rien dire de ce qu'elle propose.

Quant à voir dans tout cela une promesse de changement, l'annonce d'une politique plus sociale, ce serait oublier que le problème de Ségolène Royal comme de ses collègues du PS est d'augmenter sa popularité et d'accroître ses chances d'être investie candidate par son parti. Si elle l'était, elle serait bien placée pour devenir, si ce n'est au premier tour, en tout cas au second, la candidate de toute la gauche parlementaire. Cela permet de juger de ce que les travailleurs pourraient attendre de cette gauche. Et le fait que ses rivaux au PS, les Strauss-Kahn, Fabius, Lang, ne valent pas mieux n'est pas pour rassurer.

Vincent GELAS

• Médecins-conseils de l'Assurance-maladie

La chasse aux malades est ouverte

Mardi 4 avril, au siège de l'Union des caisses nationales de Sécurité sociale, les syndicats FO, CFDT et CFE-CGC ont avalisé la convention collective des médecins conseils de l'Assurance-maladie, donnant le feu vert à des pratiques qui n'ont pas grand-chose à voir avec la défense des intérêts des salariés.

Ce texte, contre lequel s'élève d'ailleurs le Syndicat des médecins libéraux mais aussi l'Ordre des Médecins, instaure, entre autres dispositions, une part de rémunération liée au respect d'objectifs quantitatifs sur les contrôles des arrêts maladie ainsi que sur le contrôle des médecins libéraux qui les

prescrivent. Les médecins conseils des caisses de Sécurité sociale pourraient ainsi gagner entre 1 900 et 4 800, voire jusqu'à 9 500 euros de plus par an, s'ils font suffisamment de « chiffre » en matière de contrôles. Des médecins au rendement, en somme, pour faire la chasse aux arrêts maladie.

Pour tous les assurés sociaux, cela risque de signifier des difficultés supplémentaires pour obtenir de leur médecin un arrêt maladie. En plus de la pression qui devrait encore s'accroître sur les médecins libéraux pour qu'ils rechignent à arrêter en maladie ceux qui devraient l'être, les professionnels hostiles à cette convention dénoncent le fait que la Sécurité sociale préconise également aux

médecins de transformer, dès que cela paraît possible, des arrêts maladie en mises en invalidité, qui coûteraient moins cher aux Caisses.

Pour obtenir encore plus de résultats des médecins conseils, la convention précise que 17 % des contrôles effectués chez les médecins libéraux doivent « faire l'objet de suites », ce qui signifie, indique le Syndicat des médecins libéraux, « un quota de médecins à sanctionner ».

Voilà comment la Sécurité sociale cherche à faire encore plus d'économies aux dépens des malades et en tentant d'acheter la complicité des médecins conseils.

Lucienne PLAIN

• Mutuelle pour les cousus d'or

Un cran de plus dans la médecine à deux vitesses

Les AGF, Assurances Générales de France, concoctent une super-assurance complémentaire santé. Le montant de la cotisation annuelle sera de... 12 000 euros pour le contractant, auxquels s'ajouteront 4 000 euros pour le conjoint et 2 000 euros par enfant !

Non, il n'y a pas de zéros en trop, cette mutuelle coûtera bien 20 000 euros par an pour une famille avec deux enfants, c'est-à-dire plus d'une « brique » par mois, comme on disait autrefois.

Pour ce prix-là, les AGF sont en train de mettre en place un réseau de 200 médecins, réputés les meilleurs, des cardiologues, radiologues, urologues, etc., auxquels les souscripteurs d'« Excellence Santé », c'est le nom de la super-assurance, pourront avoir accès dans les meilleurs délais.

La médecine à deux vitesses n'est pas une nouveauté. Ceux qui ont des relations, un bon carnet d'adresses et les revenus confortables qui vont souvent avec, savent comment s'y prendre pour consulter sans attendre les médecins jouissant de la meilleure renommée. Le système a même été officialisé, il y a des dizaines d'années, avec l'instauration du secteur privé à l'hôpital public. C'est ainsi qu'un rendez-vous avec un patron hospitalier peut être

obtenu sous huitaine « en secteur privé » alors qu'il faut parfois attendre plus d'un mois et parfois nettement plus en « secteur public » ; c'est le même médecin, dans le même hôpital, la seule différence, c'est qu'on paie plus cher dans le premier cas.

Si le nouveau contrat de luxe des AGF voit le jour, il consacrera avec encore plus de cynisme et de violence l'inégalité dans l'accès aux soins.

Quant à celui qui est chargé de la mise en place de ce contrat, Gilles Johannet, le directeur adjoint des AGF chargé de la Santé, il a déjà un beau palmarès à son actif. Il fut conseiller de Pierre Mauroy de 1983 à 1984, quand plus de mille médica-

ments remboursés à 70 % passèrent à 40 %. Ensuite, il fut directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie, d'abord de 1989 à 1993, sous les gouvernements socialistes Rocard et Cresson, puis en 1998, quand la gauche revint au gouvernement. Il fut un ardent défenseur des différents plans d'économies dans les dépenses de santé pour, soi disant, colmater « le trou de la Sécurité sociale ». Aucun trou n'a été bouché, mais l'écart s'est progressivement approfondi entre la médecine pour les riches et celle pour les pauvres. Avec « Excellence Santé », l'écart se creuse encore d'un cran.

Sophie GARGAN

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

L'Inde

De l'exploitation capitaliste au développement dans l'inégalité

N° 102 - exposé du cercle Léon Trotsky du 10 mars 2006

La Chine

Nouvelle superpuissance économique, ou développement du sous-développement ?

N° 101 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 27 janvier 2006

États-Unis

La société capitaliste la plus puissante à la lumière de la catastrophe de la Nouvelle-Orléans

N° 100 - Exposé du Cercle Léon Trotsky du 5 octobre 2005

Prix : 2 euros. Envoi contre cinq timbres à 0,53 euro par brochure

• Palestine

L'Union européenne complice de la politique d'Israël

À la suite des États-Unis, l'Union européenne vient de décider à son tour de cesser le versement des aides directes, c'est-à-dire une partie des quelque 500 millions d'euros qu'elle verse annuellement à l'Autorité palestinienne. Quant aux 80 millions de dollars promis en compensation par les États arabes, ils se sont résumés à 35 millions, versés par l'Algérie, déjà engloutis dans les dépenses courantes du mois de février. De son côté, Israël continue de refuser de verser à l'Autorité palestinienne les 40 millions d'euros qui lui sont dus, correspondant aux droits de douane perçus sur les produits qui transitent nécessairement par le territoire israélien.

Ces aides n'étaient évidemment pas versées par bonté d'âme par les gouvernements occidentaux. Elles avaient pour but de limiter l'étendue de la catastrophe subie par la population palestinienne, du fait de son enfermement à Gaza et en Cis-

jordanie, conséquence directe de la politique israélienne à son égard. En ce sens, ces aides étaient une sorte d'onguent dispensé par les puissances occidentales pour faire oublier leur complicité avec les gouvernants israéliens et leur volonté de ne pas s'opposer à ces derniers.

Parmi les 3,8 millions d'habitants des villes et villages palestiniens, 60 % vivent au-dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de deux euros par jour. À présent, avec la suspension des aides internationales, c'est le traitement des 140 000 fonctionnaires palestiniens, non seulement des policiers mais aussi des enseignants, des médecins, des infirmières, qui est directement menacé. Il n'a d'ailleurs pas été versé en mars ; or ces salaires font vivre environ un tiers de la population. Par ailleurs, la fermeture partielle du point de passage de Karni, unique porte commerciale avec Israël, asphyxie la population de Gaza. Les 450 tonnes de farine nécessaires chaque jour ne parviennent plus, les réserves s'épuisent et des pénuries de pain se

sont récemment produites. L'aggravation des conditions de vie, ajoutée au mépris dont font preuve les grandes puissances occidentales à l'égard de la population palestinienne, ont donné lieu récemment à une manifestation de colère, qui a regroupé deux mille personnes à Gaza, devant les bureaux des Nations unies.

La situation de la population palestinienne n'a cessé de se dégrader depuis les élections législatives organisées en janvier dernier, qui ont vu la victoire du parti islamiste du Hamas, ce que le régime israélien a d'emblée considéré comme un nouveau motif d'escalade dans sa politique belliciste à l'égard des Palestiniens. Les ultimatums que le gouvernement d'Ehoud Olmert, soutenu par les États-Unis et les Européens, a immédiatement adressés aux nouveaux dirigeants palestiniens étaient une véritable provocation. Les grandes puissances exigent que ceux-ci reconnaissent Israël et respectent les accords passés, sans dire un mot sur le fait que, pour sa part, Israël a

toujours refusé la naissance d'un État palestinien. Au contraire, il fait tout pour que celui-ci ne puisse exister : il multiplie ses colonies, annexe sans cesse de nouvelles terres. Oser aussi se référer à des « accords de paix » précédents est un véritable non-sens puisque tous ces accords de paix n'ont jusqu'à présent servi que de paravent à une politique dont la réalité est une accentuation de la colonisation en Cisjordanie et à Jérusalem.

Autre hypocrisie, celle qui consiste, de la part d'Israël et de ses alliés impérialistes, à exiger des Palestiniens l'arrêt des « violences », comme préalable à la reprise des « relations », autrement dit du versement des aides et des sommes confisquées. Certes, du côté des Palestiniens, il y a des tirs de roquettes artisanales, mais du côté israélien, les actions militaires ont fait autrement plus de victimes. La dernière en date a fait quinze morts parmi les Palestiniens, ainsi qu'une vingtaine de blessés. D'impressionnants moyens militaires sont mis en œuvre pour terroriser le million et demi d'habitants de Gaza : tir



d'obus à partir de vedettes de marine, envoi de missiles, usage d'hélicoptères d'assaut, bombardements prétendument ciblés mais qui répandent la mort parmi les populations environnantes. Voilà la réalité que vivent nombre de Palestiniens.

Mais cette complicité des dirigeants occidentaux avec le gouvernement israélien n'est pas chose nouvelle. Les puissances impérialistes, les USA comme celles de l'Union européenne,

• Algérie

Une amitié française très intéressée

Le ministre français des Affaires étrangères, Douste-Blazy, est rentré d'Algérie sans avoir pu signer le « traité d'amitié » qui, paraît-il, motivait sa visite. Ce traité, dont Chirac lui-même souhaite la signature depuis plusieurs années, vise à faire pièce à la poussée diplomatique des États-Unis en direction des pays d'Afrique du Nord en général et de l'Algérie en particulier.

Par cette visite et ce traité, l'impérialisme français essaye de préserver son ex-chasse gardée. Aussi l'amitié qu'il propose à l'Algérie a-t-elle une forte odeur de pétrole, de gaz et de travaux publics.

Les gisements pétrolifères et gaziers de l'Algérie ont été longtemps exploités exclusivement par la société nationale algérienne, la Sonatrach. Mais de nouvelles zones sont maintenant concédées à des compagnies pétrolières privées (Total, BP, Agip) et la compagnie américaine Anardako est même devenue le deuxième raffineur algérien (550 000 barils par jour, contre 1 200 000 pour la

Sonatrach). Par ailleurs, la Sonatrach a monté des sociétés communes avec des firmes occidentales, ce qui constitue une privatisation rampante. Dans le secteur de l'énergie, « l'amitié » occidentale se borne à faire sortir le pétrole et le gaz du pays.

La production de pétrole et de gaz représente, au cours actuel, 20 % du produit intérieur brut de l'Algérie. Mais elle constitue 95 % de ses rentrées de devises étrangères. Or les devises étrangères (dollar et euro) sont le seul moyen pour l'Algérie d'accéder au marché mondial et d'acheter les produits manufacturés ou les aliments qu'elle ne produit pas elle-même. Par exemple, l'an passé l'Algérie a importé pour huit milliards d'euros de produits finis français (les produits de l'industrie automobile venant en tête) et ses exportations vers la France ont atteint sept milliards d'euros, presque exclusivement des hydrocarbures.

L'État algérien voudrait attirer d'autres investisseurs que les pétroliers pour que l'économie du pays ne soit pas entièrement soumise aux aléas du cours du

pétrole. Pour cela, il entend vendre des entreprises nationalisées à des investisseurs étrangers. Le premier effet de ces privatisations a été une vague de licenciements de travailleurs des sociétés d'État qui jusque-là bénéficiaient d'un salaire un peu meilleur que la moyenne et d'un emploi qu'ils croyaient garanti. L'ambassade d'Algérie, sur un site destiné à attirer les investisseurs, parle de « 250 000 travailleurs rendus disponibles », euphémisme qui masque le fait que 250 000 familles sont officiellement tombées dans la pauvreté du fait de ces privatisations. Mais les capitalistes occidentaux ne se bousculent pas pour investir directement en Algérie. Par exemple, les investissements directs français ne se montent qu'à 700 millions d'euros. À titre de comparaison, l'Algérie a versé, de 1985 à 2005, 118 milliards de dollars pour le remboursement de sa dette internationale.

La visite de Douste-Blazy précédait, et préparait, celle que fera le Medef au mois de mai prochain. Car il y a quand même de bonnes affaires en perspective, sans risque et sans investis-

sements hasardeux puisqu'il s'agit de marchés d'État. En effet, grâce à l'augmentation des prix du pétrole et du gaz, l'État algérien a décidé un plan quinquennal de relance de 60 milliards de dollars. Les capitalistes, français, européens et américains sont, selon *le Figaro* du 11 avril, sur les rangs pour construire une mosquée de 40 000 places. Une autoroute de 1 300 kilomètres traversant le pays d'est en ouest devrait elle aussi être construite, ainsi que des lignes de

tramway et de chemin de fer. Il serait même question d'une ligne TGV pour laquelle Alstom est en concurrence avec Siemens. Le plan du gouvernement prévoit aussi des travaux moins spectaculaires et plus directement utiles comme la construction de logements.

Mais les quelques dizaines de milliers d'emplois limités à la durée de tous ces chantiers ne contrebalanceront pas les centaines de milliers que les privatisations ont fait disparaître.

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE n°

- **France**
CPE : l'épreuve de force continue
Il faut la gagner !
- **Irak**
Trois ans d'occupation impérialiste : le bilan catastrophique d'une politique criminelle
- **Venezuela**
Chávez, « allié » des classes pauvres ou rempart des possédants ?
- **Grande-Bretagne**
Réforme de la protection sociale : une attaque contre tous les travailleurs
- **Russie**
Derrière la gloire éphémère des « oligarques »
- **Tribune**
CPE : faire regretter son obstination à Villepin

• États-Unis

La « réforme de l'immigration » : un jeu de dupes contre la classe ouvrière

Après les grandes manifestations du 25 mars dernier réclamant la régularisation des travailleurs sans papiers, de nouvelles manifestations ont eu lieu le 10 avril, toujours sous l'égide des Églises et des associations d'immigrés. C'est un projet de loi extrêmement répressif contre l'immigration illégale adopté en décembre dernier par la Chambre des représentants qui a été à l'origine de cette mobilisation. Mais les organisateurs s'efforcent surtout d'utiliser les manifestations comme moyen de pression sur le Congrès pour adopter une prétendue « réforme » de l'immigration voulue par le patronat, qui tout en faisant miroiter aux immigrés une hypothétique régularisation permettrait surtout de légaliser l'emploi de ces travailleurs clandestins... et aux grandes entreprises de bénéficier d'une main-d'œuvre généralement sous-payée.

Nous publions ci-dessous un éditorial du bimensuel trotskyste américain *The Spark* consacré à ce sujet, à la veille des manifestations du 10 avril.

« La réforme de l'immigration » : c'est avec ce slogan que les Républicains les plus à droite de la Chambre des représentants ont réussi à faire voter un projet de loi qui transformerait en criminels les immigrés clandestins ainsi que tous ceux qui leur viendraient en aide, y compris des membres de leur propre famille.

Il s'agissait purement et simplement d'une tentative de la droite la plus réactionnaire de détourner du patronat la colère des travailleurs américains alors que le patronat leur rend la vie de plus en plus difficile.

Il est également révoltant de voir les hypocrites jouer sur l'espoir des immigrés d'être « régularisés » pour faire adopter un autre projet de loi qui n'aide vraiment que les patrons.

C'est ainsi que le sénateur Edward Kennedy, un Démocrate libéral, et le sénateur John McCain, un Républicain conservateur, ont présenté un projet de loi donnant une sorte de statut semi-légal aux immi-

grants, encadré par toutes sortes de limites et d'exigences. En réalité cela autoriserait les patrons à embaucher les immigrants sans pour autant donner un véritable statut aux immigrants qu'ils emploieraient.

Comme si cela était encore trop bon, la commission juridique du Sénat a rédigé « un compromis » entre cette proposition et celle qu'avait adoptée la

Chambre des représentants, la situation d'une personne que si celle-ci a un emploi donne au patron une arme puissante contre elle.

Lorsqu'une partie de la classe ouvrière est obligée de travailler pour des salaires plus bas et de plus mauvaises conditions de travail parce qu'elle n'a pas de statut « légal », c'est toute la classe ouvrière qui est plus vulnérable.

grès un projet de loi qui constituerait une attaque contre les immigrants eux-mêmes.

Aucun des projets de loi présentés devant le Congrès ne répond aux besoins des travailleurs, qu'ils soient immigrés ou américains. La seule réponse est de se battre pour obtenir tous les droits légaux pour tous les travailleurs. Quand tous les travailleurs ont les mêmes droits, cha-



La manifestation massive des immigrés latino-américains dans les rues de Los Angeles.

Chambre des représentants, aggravant encore les conditions exigées des immigrants. Deux jours plus tard le président du Sénat, un Républicain, présenta un « compromis du compromis » aggravant encore les choses. Ce dernier compromis a paraît-il le soutien de 70 membres du Sénat sur 100. Mais il est bloqué sous prétexte que les Républicains les plus à droite et quelques Démocrates refusent de le laisser passer. On parle donc maintenant d'un troisième « compromis » lorsque le Congrès sera à nouveau en session.

Aucun de ces projets de loi ne donne un statut légal aux immigrants qui ont vécu et travaillé ici depuis des années.

Mais sans une véritable régularisation, un travailleur immigré qui essaye de se défendre contre des salaires trop bas ou de mauvaises conditions de travail risque l'expulsion du pays. Une loi qui ne « régula-

La raison pour laquelle la Chambre de commerce des États-Unis, la plus grande organisation patronale, soutient ce genre de demi-régularisation, c'est que celle-ci est pourvoyeuse de main-d'œuvre obligée de travailler pour des salaires plus bas. C'est bien pour cela que, jusqu'à présent, la Chambre de commerce a été jusqu'à soutenir et à encourager les manifestations récentes des immigrants tout comme l'ont fait les chaînes de radio et de télévision en langue espagnole qui sont possédées par les principaux médias américains.

En stigmatisant l'attaque ouverte de la Chambre des représentants, une partie des politiciens espèrent obtenir le soutien des immigrants pour le projet de loi du Sénat qui constitue une attaque moins évidente.

En fait, le patronat tente d'utiliser la colère des immigrants pour faire passer au Con-

grès un projet de loi qui constituerait une attaque contre les immigrants eux-mêmes.

Les immigrants qui ont submergé les rues de certaines des plus grandes villes du pays pour protester contre leur statut de clandestins pourraient obliger les patrons à reculer – mais pas en soutenant l'un quelconque de ces projets de loi présentés au Congrès.

La Chambre de commerce n'est pas l'amie des travailleurs immigrés. Pas plus que les politiciens qui jouent sur les sentiments anti-immigrés ne sont les amis des travailleurs américains.

Les patrons et leurs politiciens sont les seuls « étrangers » dans ce pays, les seuls qu'il faudrait jeter dehors.

Les travailleurs sont forts lorsqu'ils se fient les uns aux autres, à tous les travailleurs, aussi bien américains qu'immigrés.



Six morts – et des blessés – à la suite de tirs de missiles israéliens sur la bande de Gaza.

considèrent depuis un demi-siècle Israël comme une base avancée, chargée de maintenir leur ordre au Moyen-Orient. Au détriment de la population palestinienne d'abord, mais aussi contre les intérêts de la population laborieuse israélienne, car chaque déni des droits nationaux du peuple palestinien ne fait que rendre plus difficile toute cohabitation pacifique entre les deux peuples.

Viviane LAFONT

L'argent du pétrole, que son cours soit élevé ou pas, ne sert pas à augmenter le niveau de vie de la population. Depuis deux ans que le pétrole augmente, une dégradation de vie des couches populaires s'est fait sentir.

La hausse du prix du pétrole, si elle a permis d'améliorer la situation financière de l'État, ne servira en fin de compte qu'à enrichir certains bourgeois algériens et beaucoup plus les capitalistes occidentaux.

Paul GALOIS

° 96 (Avril 2006)



• **Trusts pétroliers**

Ils font le plein

En un mois, le prix du litre de sans-plomb 95 à la pompe a augmenté de 8 % en moyenne. Sur un an, il a grimpé de 17 %, le litre de gazole, lui, n'ayant pris « que » 10 %. Et ce n'est pas fini, car tout est bon pour alimenter la spéculation internationale sur le pétrole.

L'été dernier, le baril de pétrole brut flirtait avec les 70 dollars. On nous avait alors dit que la cause en était le cyclone Katrina, qui menaçait les raffineries du golfe du Mexique. Les dégâts du cyclone ayant été moins importants qu'annoncé pour les compagnies pétrolières, on a alors évoqué des « tensions » dans les pays producteurs.

Puis on nous a dit qu'il fallait chercher le coupable de la flambée des prix du côté des

biocarburants que les compagnies intègrent dans leurs produits. Hélas pour elles, on apprit rapidement qu'elles trouvaient même le moyen d'augmenter leurs profits avec les ajouts en carburants « verts ».

Cela ne convainc personne, sauf, apparemment, l'Observatoire des carburants mis en place par le ministre de l'Économie en septembre dernier, quand, devant le mécontentement des consommateurs, le gouvernement avait dû faire semblant de prendre des mesures. Il avait même – mais c'était pour rire, bien sûr – parlé de taxer les profits des pétroliers s'ils ne baissaient pas leurs prix...

Depuis, le temps a passé et les vagues promesses se sont envolées, tout comme les prix et

les profits des compagnies pétrolières. En 2005, celles-ci ont pulvérisé les records de profits, toutes catégories confondues, en France comme dans le reste du monde.

Total a ainsi engrangé 12,27 milliards d'euros de bénéfice. Se plaçant dans les cinq groupes les plus profitables du monde et occupant la première place en France. Les actionnaires de Total sont ravis : leurs dividendes, qui avaient déjà battu tous les records en 2004, ont augmenté de 20 % en 2005.

En 2006, Total comme les autres « Majors », dont la soif de profits est insatiable, se promettent de faire encore mieux, pour leurs actionnaires, c'est-à-dire encore pire pour le reste de l'humanité.

Pierre LAFFITTE

• **Afrique**

Retour en force de la tuberculose

Article extrait du journal *Le Pouvoir aux travailleurs*, mensuel trotskyste de l'Union Africaine des Travailleurs Communistes Internationalistes.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 5 000 personnes dans le monde meurent chaque jour de la tuberculose et le continent africain est le plus touché.

Le traitement de cette maladie est pourtant très bon marché : six mois d'antibiotiques reviennent environ à dix dollars, selon l'OMS. Cela, c'est la théorie. Dans la pratique, en Afrique les hôpitaux et les laboratoires sont débordés par le grand nombre de patients. Lorsqu'on est malade, la plupart du temps ce sont des infirmiers qui sont sollicités pour délivrer des ordonnances, moyennant une certaine somme. Ensuite il faut pouvoir acheter les médicaments à la pharmacie. Il est vrai que les gouvernements manquent de moyens. Mais le peu de moyens dont ils disposent n'est pas investi dans la santé de la population. Les hôpitaux manquent de lits et les personnes malades sont souvent étalées sur une natte, à même le sol. Malgré le courage et la bonne volonté du personnel soignant, les conditions d'hygiène sont aléatoires. Il n'est pas rare que des personnes venues se soigner contractent des maladies à l'hôpital.

Tous les centres de santé ne sont pas logés à la même



Un tuberculeux dans un hôpital d'Afrique du Sud, l'un des pays du continent les moins défavorisés en matière hospitalière.

enseigne. Dans les capitales africaines et certaines grandes villes, il existe quelques cliniques qui disposent de moyens matériels et humains satisfaisants. Mais pour y être admis il faut disposer d'une grosse somme d'argent, que seuls les riches peuvent posséder. (...)

La majorité des gens sont réduits à la pharmacopée ou à ingurgiter des médicaments périmés ou inadaptés vendus sur les étals des marchés ou dans la rue. Cela a pour conséquence, lorsque les gens ne s'intoxiquent pas, de produire des souches microbiennes résistantes aux antibiotiques et donc difficiles à combattre.

La tuberculose est en train de proliférer pour une autre raison aussi : la dégradation des conditions de vie. Dans les quartiers pauvres, les gens vivent les uns sur les autres, dans des habitations précaires et

humides où il n'y a pas l'eau courante pour se laver et où le tout-à-l'égout n'existe pas. Le bacille de Koch (c'est le nom du microbe de la tuberculose) et d'autres bactéries et virus n'ont pas de mal à proliférer dans de telles conditions. Il n'y a pas que l'habitation et l'environnement qui sont à incriminer. Beaucoup de gens qui étaient en bonne santé ont attrapé le mal du fait que leur organisme se défend moins bien, parce qu'ils n'ont pas les moyens de manger à leur faim. Même lorsqu'ils ont un emploi, les travailleurs et leurs familles sont trop pauvres pour pouvoir se nourrir convenablement, se vêtir, se loger et se soigner. Il est vrai que, dans les mêmes pays où la maladie fait rage, elle ne frappe pas indistinctement toutes les couches de la société. Mais cette question-là ne relève pas de l'OMS.

• **Chine**

Des travailleurs en grève contre les restructurations

Chez Yunnan Textile, un important groupe textile de Kunming, dans la province du Yunnan, au sud-est de la Chine, une ONG a révélé que plusieurs milliers de travailleurs ont mené une grève de quatre jours, le mois dernier, contre un projet de restructuration des cinq unités du groupe, décidé par un « comité des employés » réunissant en fait les dirigeants de cette entreprise étatique et des officiels de la ville, sans la présence du moindre représentant ouvrier.

De nombreux ouvriers et ouvrières ont commencé à se rassembler devant l'entreprise principale du groupe, qui produit essentiellement du fil de coton et synthétique, en demandant à rencontrer la direction. On leur annonça de nombreux licenciements assortis de compensations salariales ridiculement faibles (environ 90 euros par année d'ancienneté). Pour ceux qui n'étaient pas licenciés, les contrats étaient revus à la baisse : par exemple, une journée de travail passait de huit à douze heures par jour, sans augmentation de salaire. Ce changement devait prendre effet aussitôt.

Les travailleurs décidèrent

alors de rédiger et faire signer une protestation écrite à porter aux autorités municipales. Au passage, ils dénoncèrent les manipulations des dirigeants de l'entreprise qui s'attribueraient généreusement des paquets d'actions.

Les autorités municipales, s'étant déplacées devant l'usine où les grévistes manifestaient, ont assuré qu'elles participeraient à la décision concernant les restructurations, en échange de quoi elles ont exigé la reprise du travail.

Le capitalisme utilise partout les mêmes recettes, affublées du même vocabulaire. Il faut donc qu'il s'attende aux mêmes réactions ouvrières.

Viviane LAFONT

My Tailor is rich...

Le constat fait par l'Institut français de la mode (IFM) est édifiant, un peu plus d'un an après que l'Union européenne a levé les quotas d'importation sur les textiles.

Les habits, T-shirts, sous-vêtements « made in China » ont déferlé sur le marché au point que magasins spécialisés et hypermarchés en regorgent. Cela, c'était prévu. En revanche, les consommateurs n'ont pas vu arriver les fortes baisses de prix qui, leur avait-on fait miroiter, devaient accompagner la déferlante textile venue d'Asie. Et cela c'était, sinon prévu, du moins prévisible.

Ainsi, l'Observatoire économique de l'IFM rapporte que, pour des produits tels que les T-shirts, qui coûtent trois fois moins cher à la sortie d'usine en Asie qu'en Europe occidentale, les prix de vente grand public n'ont baissé que de 2,1 % en moyenne en France ! Mieux, si l'on peut dire, de grands magasins tels que Le Printemps ou les Gale-

ries Lafayette en ont profité pour relever leurs prix de 1,4 % en moyenne, et de 3,3 % s'agissant de grandes chaînes de l'habillement comme H&M, Zara, Promod, Mango, etc.

Cette année encore, 3 000 emplois supplémentaires auraient été supprimés dans l'industrie textile en France. Les travailleurs du textile ne cessent d'en faire les frais. Mais pas les gros industriels français du textile, dont l'union patronale vantait récemment les succès à l'exportation (eh oui !), ainsi que la place dominante sur le segment des textiles à haute valeur ajoutée : luxe, textiles « techniques » pour l'industrie, la médecine, etc.

Qu'il exporte des textiles de luxe ou commercialise des vêtements produits par des prolétaires asiatiques recevant des salaires de misère, le tissu que préfère le patronat est celui dont sont faites ses propres poches : plus il est résistant, plus il peut les remplir...

P.L.

• Chômage

Une conseillère de l'ANPE dénonce les mensonges officiels

Une conseillère à l'ANPE, Fabienne Brutus, vient de publier un ouvrage *Chômage, des secrets bien gardés* qui met à mal les chiffres gouvernementaux concernant les chômeurs. Elle dénonce, avec colère, non seulement les multiples trucages pour masquer la réalité du chômage, mais aussi les mille et une méthodes qu'utilise l'ANPE pour décourager les chômeurs, pour les changer sans cesse de catégorie, et même souvent pour les radier.

Après avoir détaillé minutieusement les huit catégories de chômeurs catalogués par l'ANPE, elle souligne que seule la première catégorie, « les personnes sans emploi, immédiatement disponibles, cherchant un CDI à plein temps », est comptabilisée dans les chiffres officiels. Toutes les autres catégories de demandeurs d'emploi, même s'ils sont inscrits à l'ANPE, ne comptent jamais dans les chiffres donnés régulièrement par le gouvernement et repris sans aucune critique, ni même prudence, par la presse.

Et ces demandeurs d'emplois se comptent par centaines de milliers. Par exemple, les personnes cherchant un CDI à temps partiel, les intérimaires, même s'ils cherchent un contrat « classique », tous les titulaires d'un contrat aidé même si ce contrat se termine dans quelques jours, les stagiaires, les personnes en formation, les saisonniers, toutes ces catégories et bien d'autres sont systématiquement et volontairement exclues des chiffres officiels.

« Quel taux de chômage en réalité ? », se demande la conseillère de l'ANPE. « Il tourne officiellement autour de 10 %, fluctue légèrement selon les



mois. Ce qui permet de communique dans la joie quand on tombe sous ce seuil psychologique des 10 %. Or toutes catégories confondues, en septembre 2005, 4 127 953 chômeurs étaient inscrits à l'ANPE, soit 15 % de la population active. »

Mais Fabienne Brutus ne s'arrête pas aux seuls chiffres de l'ANPE car, « en marge de toutes les catégories précitées, se baladent les personnes au chômage qui ne sont pas inscrites du tout. Le découragement s'installe et joue son rôle. Beaucoup de chômeurs abandonnent un pointage qui ne leur apporte rien, si ce n'est des tracasseries et désagréments administratifs ».

Les jeunes qui n'ont pas encore travaillé suffisamment longtemps pour ouvrir des droits au chômage, les malades, considérés comme indisponibles, échappent aux chiffres officiels, qui sont ainsi systématiquement sous-évalués. Sans compter évidemment les érémites, rarement inscrits, puisqu'ils n'y sont pas obligés.

En additionnant les érémites non inscrits, les oubliés de

toutes sortes et les 4 millions chômeurs « officiels », Fabienne Brutus arrive à un total, sans doute bien plus près de la réalité que les totaux de toutes les officines gouvernementales réunies, de 5 millions de personnes en France qui n'ont pas d'emploi et qui en cherchent. Soit 19 % de la population active !

Mais la truanderie ne s'arrête pas aux statistiques. Ce qui est révoltant, c'est l'utilisation des techniques de « nettoyage » des chômeurs, des changements de catégorie imposés, des différents moyens visant à culpabiliser et à décourager les demandeurs d'emploi. Et ce n'est pas seulement l'attitude de certains directeurs d'agence qui est en cause, mais surtout les consignes de la direction centrale de l'agence et, au-delà, celles des ministres de tutelle. « Vous me mettez toutes les femmes de ménage en catégorie 3 : on sait bien qu'on ne peut occuper ce type de poste à temps plein. » Ce genre de consigne, toujours orale, en dit long et sur les statistiques et sur

la direction de l'ANPE.

Le rôle de l'ANPE en tant qu'agence pour l'emploi est désormais dérisoire, car beaucoup d'emplois proposés par les patrons sont bidons, mensongers, ou inacceptables. Contrats de deux jours, essais non rémunérés, offres pour 8 heures de travail payées en chèque emploi-service, offres de VRP et autres emplois rémunérés seulement au pourcentage, on comprend que la pléthore d'offres d'emploi ne correspond à pas grand-chose. « D'après la direction de l'ANPE, les conseillers collectent plus de 3 millions d'offres d'emplois par an, soit deux fois plus qu'il y a dix ans. Ce chiffre est à rapprocher du nombre de créations d'emplois : moins de 30 000 en 2005. Même un œil peu averti constate un léger décalage : il y a cent fois plus d'offres enfantées par l'ANPE que d'emplois créés. »

Car l'évidence que l'ANPE voudrait garder secrète, c'est que les patrons et elle n'ont quasiment aucun vrai emploi à proposer aux chômeurs.

• Imprimés publicitaires

Le gouvernement exonère les entreprises qui polluent



Un décret concernant en particulier « l'élimination des déchets d'imprimés » publicitaires de la grande distribution, qui remplissent régulièrement les boîtes aux lettres, a été publié le mois dernier au *Journal officiel*.

Il s'inscrit dans le cadre de la campagne menée par le ministère de l'Écologie et du Développement durable, expliquant qu'il faut « réduire vite nos déchets, ça déborde ». Et ça déborde en effet à raison de 40 kg d'imprimés publicitaires par logement, dont 58 % sont constitués des publicités des grandes surfaces.

Mis à part l'incitation faite aux particuliers de se procurer des autocollants « Stop pub » à apposer sur les boîtes aux lettres, le ministère et le gouvernement viennent donc de gâcher encore du papier en publiant le décret en question. Que dit-il ? Dans son article 2, que les entreprises auteurs de ces imprimés publicitaires seront assujetties à une « contribution financière (...), en fonction du tonnage d'imprimés distribués par elles ou pour leur compte dans chaque commune au cours d'une année », de façon à participer à l'élimination des déchets. Et puis, dans son article 3, que les mêmes pourront, dans leurs imprimés publicitaires, laisser à la disposition des entreprises de recyclage un espace publicitaire, considéré alors comme une « contribution en nature », « exonératoire de la contribution financière, même en cas d'inutilisation ».

Autant dire que la grande distribution peut continuer tranquillement à déverser ses monceaux d'imprimés publicitaires sans déboursier un centime pour leur élimination.

Lucienne PLAIN

• Maubeuge (Nord)

ANPE et travail gratuit

L'ANPE de Maubeuge, comme toutes les ANPE, propose aux chômeurs une « évaluation en milieu de travail ». Ce « service » s'adresse à « tout demandeur d'emploi ayant une expérience professionnelle ou voulant découvrir, en le pratiquant, un métier, un secteur d'activité ou un type d'entreprise ». L'évaluation se déroule en entreprise sur une

durée de un à dix jours, sous la responsabilité d'un tuteur. L'entreprise ne paye rien, le demandeur d'emploi continue à toucher strictement ses indemnités.

C'est présenté comme un « service » rendu aux travailleurs, mais certains patrons, et non des moindres, savent l'utiliser à leur profit.

Ainsi des supermarchés

évaluent couramment des caissières pendant cinq jours en les faisant travailler. Cela représente non seulement cinq jours de travail gratuit, mais encore la constitution d'un vivier de travailleurs intérimaires directement opérationnels puisqu'ils ont déjà travaillé sur le poste.

MCA (Maubeuge construction automobile, filiale de

Renault où est fabriquée la Kangoo) utilise le procédé à l'échelle industrielle : 400 intérimaires commenceront leur mission par six ou dix jours d'évaluation, c'est-à-dire de travail gratuit.

Le « E » de ANPE, c'est pour Emploi ou pour Exploitation ?

Correspondant LO

• Frontaliers lorrains

Vague de licenciements

Huit cents frontaliers lorrains ont participé dimanche 9 avril à une « marche pour l'emploi », allant d'Audun-le-Tiche (près de Longwy) à la frontière luxembourgeoise.

À l'appel de la Confédération des Travailleurs Frontaliers de Lorraine (regroupant le comité de défense des travailleurs frontaliers de la Moselle, celui des frontaliers travaillant en Belgique et la section des frontaliers OGB.L – Confédération Syndicale Indépendante du Luxembourg), les manifestants dénonçaient les licenciements en cours au Luxem-

bourg.

Villeroy & Boch y supprime 180 emplois, Luxair 200, les brasseries 15... mais c'est surtout la fermeture complète au 31 mai prochain de l'usine TDK, située à Bascharage (à 14 km de Longwy), qui suscite une émotion. Cette fermeture, prévue pour le 31 mai, intervient après une première vague de 146 licenciements l'an dernier. Trois cent quarante-quatre travailleurs, dont les trois quarts sont des frontaliers, vont se retrouver sur le carreau, sans compter les nombreux sous-traitants comme les femmes de ménage, par exemple.

TDK arrête la production de CD et DVD enregistrables dans cette usine installée en 1990. Le citron étant pressé, TDK le jette. Le groupe prétend que l'usine de Bascharage aurait accumulé 81 millions d'euros de pertes en cinq ans. Allez savoir... Mais combien de milliards de profits ont-ils fait depuis l'ouverture ? D'ailleurs TDK se porte bien. Début avril, à l'annonce par la presse économique japonaise d'une hausse prévisible du bénéfice de 35 %, l'action TDK gagnait en une journée 3,49 % à la Bourse de Tokyo.

Du côté syndical, si des actions – dont la manifestation

de dimanche – ont été engagées, la confédération luxembourgeoise OGB.L est plus que modérée dans ses propos. Dans un communiqué, elle « *salue l'engagement de la direction qui, malgré un déficit cumulé de 81 millions d'euros, a déclaré de ne pas passer par une faillite et de continuer le paiement des salaires jusqu'à la fermeture définitive du site* ». Bien sûr, l'OGB.L « *regrette cette fermeture précipitée* ». Mais remercier le patron de payer les salaires jusqu'à la fermeture – alors que les bénéfices du groupe explosent – en dit long sur l'état d'esprit de ces dirigeants syndicaux.

Dans le nord de la Lorraine, après la fermeture des mines et de la sidérurgie, traverser la frontière représente bien souvent la seule solution pour trouver du travail. À Audun-le-Tiche, trois actifs sur quatre travaillent au Luxembourg, qui emploie en tout 60 000 frontaliers lorrains. Au Luxembourg, le discours patronal ne dépayse pas : le PDG de Villeroy & Boch, un certain Wendelin von Boch, dénonçait récemment « *le peu de flexibilité dans le temps de travail* » pour justifier les licenciements...

Étienne HOURDIN

• À Marseille

La lutte des sans-papiers

À Marseille, plus de soixante-dix familles, ainsi que des célibataires, occupent depuis le 31 mars les locaux de l'ancienne Maison de l'Étranger située dans le quartier de la gare Saint-Charles.

Ils se battent pour leur régularisation. Lassés d'attendre que la préfecture leur accorde des papiers, ils ont décidé de le faire savoir et d'occuper les locaux jusqu'à ce qu'ils obtiennent satisfaction.

Ces familles ont leurs enfants scolarisés dans les écoles du quartier. Les parents travaillent depuis de nombreuses années. Mais, malgré de multiples démarches, ils n'ont jamais vu aboutir leur demande de régularisation ; ou bien, dans quelques cas, l'un des parents a été régularisé et pas l'autre. Tous s'inquiètent pour l'avenir de leurs enfants.

Beaucoup racontent comment, depuis des années, ils se retrouvent à la merci des employeurs et des logeurs sans scrupules. Parmi eux, cinq familles ont été expulsées d'un immeuble décrété insalubre dans la rue Fiocca. Le seul relogement qui leur a été proposé était le centre d'hébergement d'urgence de la Madrague-ville, déjà surpeuplé, qui héberge des SDF. Toutes ont refusé d'être hébergées dans un accueil d'urgence, prévu pour des célibataires, qui n'est ouvert que pour la nuit, et situé à l'autre bout de la ville, dans les quartiers Nord. Elles refusent aussi de se laisser isoler des autres familles en lutte.

Tous exigent leur régularisation et sont bien décidés à lutter pour l'obtenir.

Cette lutte a reçu le soutien de nombreuses organisations : associations, syndicats et partis

politiques de gauche et d'extrême gauche, et des étudiants de la faculté toute proche en lutte contre le CPE.

Plusieurs manifestations ont été organisées depuis le début de l'occupation, et samedi 8 avril un barbecue et des animations se tenaient devant les anciens locaux de l'OMI (Office des migrations internationales) occupés. Lundi 10 avril une nouvelle manifestation a eu lieu, très dynamique, regroupant environ 200 personnes, qui ont sillonné tout le centre-ville en distribuant des tracts et aux cris de : « *Des papiers pour tous !* », « *Solidarité avec les sans-papiers* ».

D'autres manifestations sont annoncées. Il est évident, pour tous les sans-papiers mobilisés, que pour obtenir satisfaction il faut maintenir la pression.

Correspondant LO

• Travailleurs précaires – Échos des

entreprises

Ce sont aussi des licenciements

Le plan Ghosn ne prévoit soi-disant pas de suppressions d'emplois dans le groupe Renault. Peut-être. Mais il n'empêche que le nombre des intérimaires dans l'usine est passé de 2 500 à moins de 300 en deux ans.

Comme il s'agit d'intérimaires, la direction ne parle pas de licenciements. Mais ils sont au chômage maintenant, et c'est bien pareil !

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière de Renault-Douai

Miroir aux alouettes

À La Gaude, on ne compte plus les sous-traitants à qui leur « manager » a fait une promesse d'embauche à IBM. En attendant, il leur demande de se défoncer dans leur travail, de faire leurs preuves et d'être patients... car leur « manager » pense à eux.

Mais de mois en mois, d'attentes vaines en espoirs déçus, on finit par dépasser largement les deux ans du fameux CPE.

Extrait du bulletin Lutte

Ouvrière IBM – La Gaude

Trophée de l'exploitation

Alors que La Poste est condamnée à maintes reprises par les Prud'hommes pour embauche abusive de CDD, alors qu'elle vient d'être condamnée pour avoir payé certains salariés de la filiale Médiapost en dessous du SMIC, alors que la période d'essai pour un CDI est de trois mois d'office pour le personnel d'exécution, le PDG du groupe La Poste vient de recevoir le trophée du meilleur manager des ressources humaines : tout un symbole !

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Centre de Tri J.-J. Bosc

• Prime au retour pour les immigrés

Deux mille euros pour solde de tout compte

Sarkozy, en accord avec Borloo, le ministre de la Cohésion sociale, a décidé de porter à partir du 30 mars dernier l'aide au retour, pour les étrangers consentant à quitter le territoire français, de 150 euros à 2 000 euros pour les adultes et 500 euros pour les enfants. Des crédits seraient d'ores et déjà débloqués par le ministère des Finances, permettant le départ prochain de 5 000 personnes représentant 1 500 familles.

Il ne resterait donc maintenant qu'à trouver des candidats. En fait, cette mesure serait destinée à des personnes en situation dite irrégulière, c'est-à-dire le plus souvent sans papiers. Leur rendre la vie impossible par les contrôles, les rafles, la suppression de droits et d'allo-

cations et, d'un autre côté, leur promettre un peu d'argent, ce qui est surtout destiné à abuser le public en laissant croire que Sarkozy sait se montrer généreux, risque d'être aussi inefficace que les mesures similaires prises dans le passé.

Que représentent deux mille euros ou cinq cents euros, qui de surcroît ne seront versés que peu à peu, pour des hommes et des femmes qui ont affronté bien des dangers, voire la mort, pour venir en France et qui, le plus souvent, ont dû déboursier bien plus en faisant appel à des passeurs et autres trafiquants ?

Même quand il veut jouer les bienfaiteurs, Sarkozy n'arrive pas à faire illusion.

Alain VALLER



Si pour les intérimaires c'est la précarité permanente, les entreprises d'intérim, elles, se sont installées dans la stabilité des bénéfices.

• Hospices Civils de Lyon (HCL)

Quand l'hôpital devient une entreprise



Depuis vingt ans, les différents gouvernements ont eu pour politique de mettre en place des plans successifs d'économies dans les hôpitaux. Ils sont ainsi arrivés à supprimer 85 000 lits au niveau national. Cette politique se poursuit aujourd'hui.

Mise en place de la tarification à l'activité

De 1984 à 2004, les hôpitaux étaient sous le régime du budget global, indépendant de l'activité réelle, mais ce budget n'était jamais à la hauteur des besoins, ce qui fait qu'au fil des années ils ont accumulé des déficits. Depuis 2004, nous sommes passés progressivement à la tarification à l'activité, 35 % du budget en 2006, avec comme objectif 100 % en 2012.

Cette tarification à l'activité consiste à codifier tous les actes effectués et à recevoir une dotation en fonction de cette activité, ce qui semblerait à première vue plus juste. Mais ce n'est pas le cas car, pour chaque pathologie, une tarification moyenne nationale a été estimée, qui tient compte également d'une moyenne du temps d'hospitalisation, et le remboursement par la Sécurité sociale se calcule sur cette base. Or les hôpitaux reçoivent les pathologies les plus lourdes, celles qui coûtent cher et dont le privé ne veut pas. Ainsi, il n'est pas rare que des malades du privé soient transférés à l'hôpital simplement parce qu'ils ont besoin d'un traitement trop coûteux. Quant aux personnes âgées qui ne trouvent pas de place en long séjour et restent

hospitalisées plus longtemps que ce que la codification a prévu, leurs jours supplémentaires d'hospitalisation resteront à la charge de l'hôpital. En fait le gouvernement veut réduire les prestations données aux patients.

Une nouvelle organisation de l'hôpital

Pour atteindre ce but et impliquer surtout les médecins, une des innovations est la mise en place des PAM (Pôle d'activité médicale). Chaque PAM regroupe plusieurs services de même spécialité ou de spécialités complémentaires. Il peut se situer sur plusieurs sites géographiques et est dirigé par un médecin. Six PAM sont actuellement en expérimentation aux Hospices Civils de Lyon, qui devraient en compter en tout 54.

Chaque PAM est une véritable entreprise qui fonctionne avec son propre budget. Le médecin responsable devient un chef d'entreprise gestionnaire. Il gère aussi bien le budget des effectifs, celui des dépenses liées à l'activité, les dépenses en matériel, en hôtellerie (consommation de draps, repas) mais aussi les transports de malades, la formation du personnel, la notation. S'il a un déficit d'exploitation, il sera obligé de repenser ses modes de financement. S'il est un bon gestionnaire et génère des économies, il pourra prétendre à un intéressement (achat de matériel par exemple). Mais apparemment, beaucoup de médecins refusent ce rôle de gestionnaire.

Un langage d'entreprise

Depuis plusieurs années déjà, à l'hôpital, on ne parle plus de malades mais de « clients », tout un symbole ! Maintenant, on nous parle d'optimisation des ressources, de mise en concurrence entre les hôpitaux publics et le privé, de reprendre des parts de marché ! Et si l'activité est mieux gérée ailleurs, elle pourrait y être transférée. On nous rebat les oreilles de mots tels que rentabilité, productivité, flexibilité, polyvalence, course aux économies. Un PAM comme celui des laboratoires est prestataire du reste de l'hôpital et lui vend ses services.

Cette nouvelle organisation doit avoir comme but de faire plus avec moins : moins de personnel, moins de remplacements, moins de prescriptions d'examen, moins de dépenses en médicaments, moins de retours à domicile en ambulance, diminution du temps d'hospitalisation, augmentation du nombre de « clients » pour avoir plus d'activités en dépensant moins. Le risque est que l'on essaye de sélectionner les malades pour éviter qu'ils dépassent le prix correspondant à leur pathologie.

La préoccupation : faire payer les patients

À l'hôpital Édouard-Herriot, qui fait partie des Hospices Civils de Lyon, on oblige les personnels des bureaux des entrées à garder la carte Vitale des patients lors de leur enregistrement, pour qu'ils soient obligés à la sortie de repasser par les bureaux pour régler leur facture. Le personnel de ces services fait de la résistance, mais

les services financiers font pression pour qu'il le fasse. Ils vont même jusqu'à placarder les performances des règlements de factures de chaque antenne administrative ! Il faut savoir que les prix de journée ont beaucoup augmenté (+ 38 %) pour éponger une partie du déficit. Pour les mêmes raisons, la direction générale vient d'annoncer qu'elle allait faire payer 35 euros supplémentaires par jour aux patients qui voudraient une chambre individuelle... Comme dans le privé.

Accélération de la dégradation des conditions de travail

Un des scénarios envisagés par la direction générale est d'économiser 25 millions d'euros sur deux ans. En plus des 312 postes déjà supprimés en 2004, 470 autres devraient disparaître entre 2006 et 2007, dont 70 postes de médecins. Des économies devront être réalisées sur les produits pharmaceutiques. La rentabilité de l'organisation du travail pourrait se faire par la mise en place de la flexibilité des horaires de travail en fonction des flux d'activité.

En transformant l'hôpital public en une véritable entreprise avec comme objectif de réaliser toujours plus d'économies, on s'attaque à un service public essentiel pour la population. Bien des salariés auront de plus en plus de difficultés à se faire soigner correctement. La question ne se pose plus seulement à l'échelle de l'hôpital, c'est à toute la politique du gouvernement qu'il faudra s'attaquer.

Correspondant LO

Échos des hôpitaux Négatif

La direction de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris prévoit de créer 568 postes pour de nouvelles activités, mais elle en supprime 624 pour l'année 2006, dont 113 dans les unités de soins et de longs séjours.

Pourtant, les besoins augmentent partout et les Urgences ne sont pas près de se désengorger.

La direction de l'AP-HP nuit gravement à la santé !

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière de l'Hôpital Saint-Antoine - Paris

Triste combine

L'AP remplace des collègues recrutés en CDD par des collègues recrutés en Contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE). L'intérêt pour la direction ? Le CAE peut durer 24 mois, les horaires peuvent varier de 20 heures par semaine à 35 heures. Et surtout, l'État finance une partie importante du salaire et l'établissement est exonéré de l'essentiel des charges sociales.

Des petits calculs financiers qui se font sur le dos des collègues maintenus dans des statuts précaires.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière de l'Hôpital Necker - Paris

L'hôpital en crise

À plusieurs reprises ces derniers temps, les Urgences ont été submergées par l'afflux de patients, essentiellement des personnes âgées. Les huit lits d'hospitalisation de courte durée étaient bien insuffisants et il n'y avait plus de place dans les services.

La direction a réuni plusieurs fois sa « cellule de crise » et elle a dû ouvrir dans l'urgence cinq lits en Neuro 5 B.

Elle nous dit que « l'ensemble de la communauté hospitalière se doit d'être mobilisée ». Au lieu de nous faire la morale, qu'elle rouvre les lits qu'elle a fermés.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière du CHU de Nancy

• Air France

Profits au zénith, salaires en rase-mottes

Ces jours-ci, Air France se répand sur toutes les chaînes de télévision avec une publicité illustrant son slogan commercial « Faire du ciel le plus bel endroit de la terre ». On y voit une jeune femme, allongée au bord d'un lac et n'ayant d'autre préoccupation que de contempler les nuages...

Ça plane en effet pour la direction et les actionnaires. Cette année encore, les profits de la compagnie ont battu des records. Ils ont augmenté d'environ 20 %, les dividendes versés ont doublé. Quant au PDG, après une augmentation de 82 % de son salaire en 2005, cette année, il devra se contenter de 37 % de mieux. Après cela, il ne reste plus grand-chose pour les soutiers de la compagnie. Selon le nouvel accord salarial, hormis une prime de 500 euros en avril et une autre, dite uniforme annuelle (PUA), qui passe de 800 à 1 000 euros (et qui vient d'être attribuée plus tôt que prévu, est-ce un

effet de débrayages récents ?), ce qui est annoncé, ce sont des miettes : une hausse du point de 0,5 % en juillet et autant en novembre. Cela n'atteint même pas les prévisions pour 2006 de l'Insee concernant la hausse des prix (+1,6 %) ou celle des loyers (2,5 %).

C'est aussi dans ce contexte que, ces dernières semaines, la participation des travailleurs d'Air France aux manifestations contre le CPE et le CNE a été parmi les plus fortes de ces dernières années, et qu'elle est allée croissante. Ou encore que, jeudi 4 avril, des travailleurs des ateliers d'Orly-Nord ont eu à cœur d'accompagner des jeunes lycéens d'Orly et de Vitry, venus manifester à l'aéroport pour le retrait du CPE. Comme le faisaient remarquer certains participants : « Cela fait du bien de se retrouver au milieu de jeunes qui ne se laissent pas faire. » Et cela peut servir d'exemple, face à la direction.

Correspondant LO



Ateliers d'Air France à Orly-Nord.

Échos d'Air France

Ne pas enterrer les salaires

Cette année, le courrier annonçant notre évolution salariale a changé de couleur. De bleu il est devenu noir, et du coup il ressemble à un faire-part de deuil. La direction veut peut-être nous habituer à la fin des avancements.

Il est vrai qu'il y a de quoi être inquiets devant l'encéphalogramme plat de l'évolution de nos salaires. Mais, dans ce domaine, nous sommes pour l'acharnement thérapeutique. Et en s'y mettant tous, on a de quoi réveiller un mort.

Non à la baisse des emplois !

D'ici deux ans, les effectifs de la DGI (secteurs industriels) vont passer de 9 600 à 9 100 – par le biais essentiellement de départs en retraite non remplacés – alors que la charge de travail, elle, va augmenter de 5 % par an.

moins avec plus de travail, cela serait tout bénéfique pour les actionnaires.

Mais nous, on compte différemment. À chaque départ doit correspondre au moins une embauche.

Pas besoin d'être fort en maths pour deviner qu'à 500 de

Extractions du bulletin Lutte Ouvrière Air France Roissy

Augmentation des salaires pour tous !

Des mécaniciens et techniciens d'escala de KLM qui travaillent à Roissy ont été, dans le cadre de la fusion Air France-KLM, intégrés à Air France. On a ainsi pu constater que leurs salaires étaient supérieurs de 50 % en moyenne.

Une preuve, s'il en était

besoin, qu'à Air France les salaires ne volent pas haut... C'est ce qu'ont voulu exprimer les mécanos-avion de la DM (direction de la maintenance) en débrayant mi-mars.

Ce sont toutes les filières et tous les métiers qu'il faut revaloriser, et c'est tous ensemble qu'il faudra l'imposer !

Augmenter les prix avant la ristourne, une méthode de margoulin

Pour inciter la clientèle à acheter et à éditer ses billets sur Internet (ce dont elle dit attendre des millions d'économies), Air France a décidé d'augmenter le prix des billets-papier : 8 euros pour un aller-retour. Et tant pis si cela pénalise ceux qui n'ont pas accès aux

nouveaux moyens de communication.

Il y avait bien la solution de diminuer le prix des billets électroniques. Mais Air France n'allait pas passer à côté d'une hausse déguisée.

Extractions du bulletin Lutte Ouvrière Air France Orly-Villeneuve

• La Poste et la Banque Postale

Hausse des tarifs... mais moins de services

Depuis que La Poste a mis sur pied la Banque Postale, les tarifs de celle-ci explosent : + 33 % pour les frais de tenue de compte, augmentation des tarifs pour les virements, hausse des cotisations pour les cartes bleues, etc.

La Poste, à travers les CCP et les livrets A, rend service à toute une partie de la population ayant de faibles revenus. Aujourd'hui, avec la Banque Postale, ses dirigeants revendiquent d'avoir des augmentations de bénéfices alignées sur celles des autres banques, fut-ce sur le dos de ses clients retraités, chômeurs ou érémites.

Quant aux services traditionnels proposés par La Poste, comme la distribution du courrier, l'acheminement des colis ou la vente de timbres, ils ne cessent de se dégrader. Ainsi, alors que l'entreprise publique prétend que 80 % du courrier est délivré le lendemain de son dépôt, la réalité est bien moins satisfaisante : à peine la moitié des lettres parvient à leur destinataire dans ce délai.

Selon une récente enquête de *Que Choisir ?*, il en va de même pour l'acheminement des colis, qui sont de moins en moins remis en main propre à leur destinataire. Quant à la garantie de livraison sous 48 heures, chèrement vendue avec la formule « Colissimo », elle n'est souvent pas respectée. Sans parler des interminables files d'attente pour accéder à un guichet.

Et cette situation n'est pas près de s'améliorer avec la substitution de Relais-poste aux bureaux de poste, les diminutions d'effectifs et la sous-traitance de nombreuses activités.

Tout cela se fait sur le dos du personnel avec des suppressions d'emplois dans les services financiers qui assurent les activités de la Banque Postale, et au détriment des clients qui sont tout autant méprisés.

Paul SOREL

• OPA Mittal-Arcelor

Arcelor pille les caisses

Qu'est-ce qui, chez Arcelor, a augmenté de 85 % en février puis de 55 % en avril ? Evidemment ce ne sont pas les salaires – qui devront se contenter de 1,3 % cette année – mais les revenus des actionnaires. Arcelor distribuait un dividende par action de 0,65 euro en 2004. Pour 2005, il a d'abord décidé en février de le passer à 1,20

euro, puis, début avril, à 1,85 euro. Bref, pour 2005, les revenus des actionnaires vont être multipliés par trois.

En plus, Arcelor a annoncé une distribution supplémentaire de cinq milliards tirés de sa trésorerie, soit une prime de 7,8 euros par action. Cette somme représente 53 200 euros par salarié du groupe ! Autant dire

que la satisfaction de la revendication d'augmentation de salaire de 300 euros ne serait qu'une bien petite dépense pour le groupe en comparaison des fortunes qu'il verse aux actionnaires.

Avec l'argent produit dans les usines sur le dos des travailleurs et sur leur santé – des centaines sont victimes de

l'amiante – la direction bichonne des actionnaires qui pourraient être tentés par la vente de leurs actions à Mittal Steel, lequel a lancé une OPA sur les actions Arcelor. Car, c'est connu, on n'attrape pas les mouches avec du vinaigre. Arcelor tente de les retenir avec de l'oseille.

Étienne HOURDIN

• Île de la Réunion, mars 1946

La départementalisation

Il y a 60 ans, en mars 1946, la Réunion devenait département français, tout comme la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane. Auparavant, son statut était celui d'une colonie, ce qui impliquait que les lois votées en métropole n'étaient pas systématiquement appliquées dans l'île. Pour cela, il fallait à chaque fois une décision du gouvernement français.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la situation de l'île était catastrophique pour l'immense majorité de la population, en particulier pour les plus pauvres. Ils souffraient de maladies, du paludisme en particulier. Les salaires étaient très bas, le coût de la vie élevé, les infrastructures scolaires et sanitaires quasi inexistantes.

Cette situation avait empiré pendant la guerre. Cependant, tous ne la vécurent pas de la même façon : tandis que les riches continuaient à bien vivre, de nombreuses familles réunionnaises n'avaient qu'un seul repas par jour, très souvent constitué uniquement de manioc.

La départementalisation, une revendication de la gauche

Dans ce contexte, des militants communistes, syndicalistes, démocrates ou humanitaires se regroupèrent au sein du CRADS (Comité républicain d'action démocratique et sociale) dont l'objectif était

d'obtenir l'assimilation de l'île à la France. Cette revendication n'était d'ailleurs pas nouvelle. Elle fut évoquée sous la II^e et la III^e Républiques et plus encore durant les années 1930, à l'époque du Front Populaire. Une des revendications des organisations ouvrières était alors : « La Réunion, département français ». Ce furent surtout des hommes de gauche qui la réclamèrent. Les possédants, eux, s'inquiétaient plutôt de voir appliquer dans l'île les lois de la métropole, surtout celles concernant la législation sociale et l'impôt sur le revenu, inexistant dans les colonies.

Pour le CRADS, dont les principaux dirigeants étaient de Lépervanche et Raymond Vergès, le père de l'actuel dirigeant du Parti Communiste Réunionnais, cette revendication devait permettre l'application des mesures sociales votées en métropole, et donc une amélioration des conditions de vie des masses populaires. Parmi les slogans de la campagne du CRADS lors des élections municipales et législatives de

1945, on trouvait : « La Réunion, département français ; les personnes âgées pourront ainsi bénéficier d'une allocation vieillesse, d'une meilleure protection sociale, (existera aussi) la scolarisation gratuite pour tous les enfants. »

Aux élections d'octobre 1945, Raymond Vergès et de Lépervanche furent élus à l'Assemblée. Après quoi, ils demandèrent avec des députés antillais et guyanais le changement de statut de l'île, ainsi que celui de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane.

Revendiquer l'application à la Réunion de toutes les lois sociales en vigueur en France était tout à fait normal. Mais cela aurait pu se faire sans cautionner les autorités de la métropole et sans pousser la population à placer sa confiance dans un État bourgeois et colonial dont les forces réprimaient les travailleurs à chacun de leurs mouvements. Mais Raymond Vergès, de Lépervanche et les députés des Antilles ou de Guyane se répandirent plutôt en louanges à l'égard des représentants de l'impérialisme français.

L'allégeance à l'impérialisme français

À cet égard, le discours de

Vergès, et plus encore celui que prononça le Martiniquais Aimé Césaire et qu'appuya Vergès, lors de la discussion de la loi de départementalisation, furent des plus significatifs. Ainsi, Vergès expliquait : « Depuis toujours, nous avons demandé notre intégration à la France. Hier, quand elle resplendissait de tout son éclat, nous voulions nous fondre en elle. Aujourd'hui que sa puissance a été amoindrie, que la trahison de ses élites officielles, que les plus cruelles épreuves, que le massacre organisé par des brutes savantes l'ont si atrocement blessée, notre volonté n'est que davantage affermie. »

De son côté, Césaire était encore plus net quand il s'exclama : « À l'heure où, ça et là, des doutes sont émis sur la solidité de ce qu'il est convenu d'appeler l'Empire, à l'heure où l'étranger se fait l'écho des rumeurs de dissidence, cette demande d'intégration constitue un hommage rendu à la France et à son génie. (...) Si les Antilles et la Réunion ont besoin de l'assimilation pour sortir du chaos politique et administratif dans lequel elles se trouvent plongées, elles en ont surtout besoin pour sortir du chaos social qui les guette. Tous les observateurs sont d'accord pour affirmer que les problèmes se posent à la Martinique, à la Guadeloupe, à la Réunion avec une telle acuité

que la paix sociale est gravement menacée. » Et pour conclure, Césaire affirmait : « Quatre colonies arrivées à leur majorité demandent un rattachement plus strict à la France. Vous apprécierez cette pensée à sa juste valeur, j'en suis sûr, à l'heure où l'on entend des craquements sinistres dans les constructions de l'impérialisme. »

On ne pouvait faire plus nettement allégeance à l'impérialisme français, ni plus nettement se poser comme le garant de son ordre social. Mais les gouvernements français, eux, ne furent pas particulièrement reconnaissants. S'il y eut un changement de statut, il n'y eut pas de changement immédiat dans les conditions de vie de la classe ouvrière et des plus pauvres. Contrairement à ce que disait de Lépervanche, qui avait assuré qu'à la fin de l'année 1946 tous « jouiront des droits économiques et sociaux accordés aux Français du continent », il fallut en fait attendre des années, voire des dizaines d'années ; il fallut aussi bien des luttes pour que soient appliquées à la Réunion les lois de la métropole. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, le smic local n'a été aligné sur celui de France... qu'en 1996 !

Correspondant LO

• Avril 1946

L'abrogation du Code de l'indigénat

En avril 1946, le Code de l'indigénat, qui régissait depuis des décennies les populations de l'empire colonial français, fut abrogé. Les mouvements de lutte des peuples colonisés qui marquèrent la fin de la Deuxième Guerre mondiale avaient obligé le gouvernement tripartite d'alors (composé du PCF, des socialistes de la SFIO et du MRP) à lâcher du lest. Mais si ce statut appliqué dans les colonies françaises fut officiellement supprimé, les habitants de ces pays continuèrent à être considérés comme des citoyens de seconde zone et, dans les faits, ne bénéficièrent pas des mêmes lois, encore moins des mêmes droits, que la population française. Et cela dura jusqu'à ce que ces pays accèdent à l'indépendance dans les années 1960.

Appliqué dès 1881 en Algérie, le Code de l'indigénat le fut à partir de 1887 en Nou-

velle-Calédonie et dans les territoires coloniaux d'Afrique. Ainsi, au moment même où la République se dotait en France d'institutions plus « démocratiques », reconnaissant aux citoyens un certain nombre de droits nouveaux, elle mettait en place le Code de l'indigénat, qui organisait la surexploitation des peuples colonisés, les privant de tous les droits.

Selon ce Code de l'indigénat, les populations de ces colonies ne pouvaient pas circuler comme elles l'entendaient, ni résider là où elles le voulaient, ni travailler librement. Ce code généralisait les réquisitions et le travail forcé, dont l'un des aspects était le portage, celui des biens et des colons. L'écrivain André Gide contribua à en dénoncer l'existence à la fin des années vingt, dans un récit qui fit alors scandale, *Voyage au Congo*. En outre, cette réglementation fit



Le code de l'indigénat faisait des travailleurs algériens des étrangers privés de tout droit dans leur propre pays.

des administrateurs coloniaux des potentats tout-puissants auxquels était délégué le droit de juger et de punir.

Dans le meilleur des cas, le « sujet » n'était redevable que de quelques journées de travail

obligatoire, qui n'étaient pas toujours rémunérées, au profit de l'administration ou des compagnies coloniales pour, par exemple, la construction ou l'entretien des infrastructures, ou pour de tout autres

tâches. S'il n'y avait pas assez de travailleurs, et pas assez de volontaires, on en trouvait en organisant des rafles. Ce travail forcé fit de très nombreuses victimes. Ainsi la construction de la ligne de chemin de fer appelée Congo-Océan, longue de 500 kilomètres et reliant Brazzaville à l'embouchure du fleuve Congo, fit près de 25 000 victimes.

Ce code exista jusqu'en 1946. Sa suppression ne date que de soixante ans. L'esprit colonial qui l'imprégna reste encore bien présent chez les défenseurs d'aujourd'hui de la colonisation française, comme on l'a vu récemment à propos de la loi de 2005, qui osait parler encore du « rôle positif de la présence française outre-mer », référence qui a été finalement supprimée, suite à la légitime protestation qu'elle suscita.

Michel ROCCO

• Italie

Après la victoire de « l'Unione »

Face à Prodi, les travailleurs auront à se défendre

Les 9 et 10 avril, c'est une victoire à l'arraché – qui peut ouvrir la porte à bien des contestations juridiques – qu'a remportée l'Unione, la coalition de centre-gauche conduite par Romano Prodi aux élections législatives italiennes. Celles-ci concernaient aussi bien la Chambre des députés que le Sénat et, pour les élections à la Chambre, l'Unione n'a dépassé la coalition de Berlusconi, baptisée « Maison des libertés », que de quelque 25 000 voix à l'échelle nationale, soit 49,8 % des suffrages contre 49,7 %. Et si, grâce à la prime de majorité prévue par la loi, cela fournit tout de même à l'Unione une majorité confortable à la Chambre de 341 sièges sur 630, il n'en est pas de même au Sénat, où le centre-gauche ne disposera que d'un siège de majorité.

lait ainsi tenter de désagréger la coalition de centre-gauche, dans laquelle seule la logique du système majoritaire imposait la direction de Prodi. En tout cas il voulait tenter de limiter sa victoire annoncée.

Peine perdue pour Berlusconi, cette manœuvre n'aura donc finalement pas empêché l'Unione de gagner les élections. Et si la victoire est si courte pour l'Unione, cela s'explique sans doute d'abord par la façon dont se présentait l'Unione elle-même. L'électorat populaire ne pouvait guère se faire d'illusions sur ce que celle-ci a à lui proposer.

Une gauche qui ne promet rien aux travailleurs

Bien sûr le « professeur » Prodi a pu se vanter d'avoir un programme de gouvernement.

classes les plus pauvres.

En revanche, chacun peut se souvenir du précédent gouvernement Prodi, celui qui, de 1996 à 1998 imposa une politique d'austérité draconienne pour que le budget italien puisse satisfaire aux « critères de Maastricht » et ainsi entrer dans l'euro. C'est aussi lui qui prépara la généralisation de la précarité, bien avant que le gouvernement Berlusconi s'engouffre à sa suite.

Aujourd'hui Prodi revient, après un passage à la tête de la Commission européenne de 1999 à 2004, et c'est pour appliquer la même politique. En effet, de nouveau la dette publique s'envole, le déficit du budget s'emballa au-delà des 3 % autorisés par le pacte de stabilité européen. Prodi et ses alliés peuvent accuser le gouvernement Berlusconi et sa gestion calamiteuse d'en être responsa-

plus précise. Déclarant que sa priorité sera de faire repartir l'économie, il a assuré celui-ci qu'il ferait baisser le « coût du travail » en diminuant de cinq points les charges sociales. Bien sûr, il a ajouté aussi que, grâce à une réduction de la pression fiscale, le pouvoir d'achat des salariés augmenterait... sans augmentation de salaires. Mais comment croire qu'un Prodi pourrait satisfaire à la fois le patronat, qui veut encore baisser les salaires, et les travailleurs qui sont déjà parmi les moins bien payés des principaux pays européens ?

En fait les dirigeants de l'Unione n'ont pas voulu s'engager par la moindre promesse un peu concrète à l'égard des travailleurs et des couches populaires qui constituent la majeure partie de leur électorat. Ils estimaient que la politique de Berlusconi, son bilan désas-

doute regagné ainsi un certain nombre d'électeurs hésitants !

Les revendications ouvrières passées sous la table

Pourtant, c'est en disant que la priorité était de « chasser Berlusconi » que les différents partenaires de l'Unione se sont alignés sur le programme minimal défendu par Prodi. Le parti de la Refondation communiste, en particulier, s'est fondu dans l'Unione, et en a respecté la discipline, s'abstenant de défendre les revendications des travailleurs, frappés par la crise, le chômage, les bas salaires, l'absence de logements. La CGIL elle-même, le principal syndicat italien, a parlé de la « convergence » de ses objectifs avec ceux de Prodi et d'un « pacte de législature » avec celui-ci. Ainsi ils ont aidé Prodi, au nom de la nécessité de « chasser Berlusconi », à faire passer sous la table les revendications urgentes des salariés.

On verra dans les mois qui viennent ce qu'il adviendra de la coalition de centre-gauche, ne disposant que d'une majorité parlementaire fragile. Il n'est même pas exclu que les deux coalitions, de centre-gauche et de centre-droit, se décomposent pour recomposer une majorité au centre. Cela est d'autant plus possible que le système proportionnel rétabli par Berlusconi amoindrit désormais la pression qui contraignait les partis à se grouper en deux coalitions. Mais de toute façon, pour les travailleurs, les couches populaires, cela ne changera pas grand-chose.

Dans ces élections, ceux-ci ont pu voter, mais en réalité ils n'ont pas eu vraiment la parole car aucune des coalitions, et pas même les partis qui, au sein de l'Unione, prétendent les représenter, ne s'est souciée de défendre leurs revendications et de préparer la voie pour leurs luttes futures.

Il faudra pourtant bien préparer ces luttes, contre Prodi comme contre Berlusconi. Ce sera la seule façon de pouvoir imposer leurs exigences à des gouvernements qui n'en ont cure.

André FRY

Une victoire acquise de justesse

Jusqu'au dernier moment, les dirigeants de l'Unione ont même pu craindre de se retrouver minoritaires au Sénat contre la coalition de Berlusconi. En effet, si les élections à cette assemblée, à la différence de la France, ont lieu au suffrage universel, seuls votent les électeurs âgés de plus de vingt-cinq ans, contre dix-huit ans pour les élections à la Chambre. Il en résulte une différence entre les résultats pour la Chambre et pour le Sénat qui a fait que cette fois, en particulier, l'Unione s'est retrouvée minoritaire en voix pour le Sénat (49 % contre 50,2 %). L'Unione a pu malgré tout être majoritaire en sièges au Sénat du fait du découpage des circonscriptions électorales, qui pour ces élections correspondent aux régions et introduisent à ce niveau des primes majoritaires.

Sans doute, l'Unione pourra aussi accuser le gouvernement sortant de Berlusconi de porter la responsabilité de cette majorité réduite. En effet, celui-ci lui a joué le tour de modifier le système électoral à quelques mois des élections, remplaçant à la Chambre l'élection majoritaire par circonscription par la proportionnelle. Berlusconi vou-



Prodi, devant l'un des logos de la coalition, l'Olivier. L'ennui, c'est que le sort de beaucoup d'olives, c'est d'être pressées...

Celui-ci, qui ne fait pas moins de 288 pages, est censé confirmer l'image de gestionnaire sérieux que Prodi veut donner de lui-même et de la coalition qu'il dirige. Mais cette dissertation ennuyeuse, addition de phrases générales sur les transformations qu'il serait nécessaire de faire subir à la société et à l'économie, ne contient aucun engagement précis vis-à-vis des

bles. Mais de toute évidence, c'est aux couches populaires qu'ils promettent de faire payer la note et non au patronat, qui malgré toutes ses plaintes sur le « déclin » que connaîtrait l'économie italienne, n'en a pas moins continué à faire des affaires d'or et à encaisser des profits records.

D'ailleurs c'est au patronat que Prodi a fait la promesse la

treux pour la population étaient un faire-valoir suffisant, et que le discrédit de celui-ci suffirait à leur amener des voix. Leur calcul a presque été perdu, car face à eux Berlusconi ne craignait personne en matière de démagogie. N'hésitant pas à promettre à quelques jours du scrutin rien moins que le suppression des taxes communales sur l'habitation principale, il a sans